
Fiches thématiques



Avertissement

Le territoire économique couvert par la base 2010 des comptes nationaux comprend le territoire métropolitain et les départements d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Martinique et Mayotte).

Les données chiffrées sont parfois arrondies, en général au plus près de leurs valeurs réelles. Le résultat arrondi d'une combinaison de chiffres (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut être légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
<i>e</i>	Estimation
<i>p</i>	Données provisoires
n.s.	Résultat non significatif
<i>sd</i>	Données semi-définitives
€	Euro
M	Million
Md	Milliard
<i>Réf.</i>	Référence

1 Emploi

En 2015, 27,5 millions de personnes occupent un emploi dans l'économie française, à temps plein ou à temps partiel. En **équivalent temps plein** (EQTP), l'**emploi intérieur** s'établit à 25,8 millions en moyenne annuelle.

L'emploi progresse de nouveau en 2015 : il est en hausse de 129 000 personnes physiques (PP) après + 127 000 PP en 2014. En équivalent temps plein, l'emploi augmente de 96 000 en 2015, après + 55 000 EQTP en 2014. Ces hausses s'expliquent tout d'abord par le dynamisme de l'emploi non salarié, en hausse de 55 000 EQTP en 2015 et 33 000 EQTP en 2014. L'emploi salarié s'accroît un peu plus modérément : + 41 000 EQTP en 2015, après + 22 000 EQTP en 2014.

L'emploi des services principalement marchands accélère en 2015 : il progresse de 122 000 EQTP (+ 1,0 %) après + 49 000 EQTP en 2014 (+ 0,4 %). Cela résulte pour partie du raffermissement de l'emploi des branches des services aux entreprises (+ 70 000 EQTP, après + 49 000 EQTP en 2014) et de l'hébergement-restauration (+ 21 000 EQTP, après + 5 000 EQTP en 2014). De plus, l'emploi des branches du commerce se redresse (+ 17 000 EQTP après - 4 000 EQTP en 2014). Dans les branches des services principalement non marchands, l'emploi décélère légèrement : il s'accroît de 44 000 EQTP (+ 0,6 %) après + 58 000 EQTP (+ 0,8 %) en 2014. *A contrario*, l'emploi industriel poursuit son recul en 2015 : il se contracte de 29 000 EQTP (- 1,0 %), après - 23 000 EQTP en 2014 (- 0,8 %). Cela vaut particulièrement

pour les « autres branches industrielles », constituées des industries du textile, du bois, de la pharmacie et de la métallurgie (- 20 000 EQTP après - 17 000 EQTP). Par ailleurs, l'emploi demeure quasiment stable dans la branche « énergie, eau, déchets » (+ 2 000 EQTP après + 1 000 EQTP) et dans l'industrie agroalimentaire (+ 1 000 EQTP après + 3 000 EQTP). Dans la construction, l'emploi se replie de 40 000 EQTP en 2015 (- 2,2 %) après - 24 000 EQTP en 2014 (- 1,3 %). Enfin, l'emploi en équivalent temps plein des branches agricoles reste étale en 2015, après un recul de 6 000 EQTP en 2014 (- 0,7 %).

En 2015, l'emploi des entreprises privées s'établit à 18,3 millions d'EQTP. Cela correspond à 71 % de l'emploi intérieur total. Il progresse à un rythme plus marqué en 2015 qu'en 2014 : + 77 000 EQTP (+ 0,4 %) après + 18 000 EQTP (+ 0,1 %). Les administrations publiques (État, collectivités locales, hôpitaux, etc.) mobilisent un peu plus d'un cinquième de l'emploi total en équivalent temps plein. Cela correspond en 2015 à 5,6 millions d'EQTP (22 %). Si ces emplois demeurent en hausse, ils décélèrent néanmoins en 2015 : + 23 000 EQTP (+ 0,4 %) après + 41 000 EQTP (+ 0,7 %) en 2014. Les ménages et les institutions sans but lucratif aux services des ménages – ces dernières incluant notamment la plupart des associations – emploient 1,8 million d'EQTP en 2015. Leurs effectifs s'inscrivent de nouveau en recul en 2015 : ils se replient de - 4 000 EQTP comme en 2014. ■

Définitions

Emploi en comptabilité nationale : tous les types d'emploi (salariés, non-salariés) sont comptabilisés et chaque personne compte pour un emploi dit « **en personne physique** », quel que soit son temps de travail et même s'il est très réduit. La notion d'**emploi intérieur** correspond à l'emploi généré par l'économie sur le territoire, en métropole et dans les départements d'outre-mer (y compris Mayotte). Les estimations intègrent les non-résidents travaillant sur le territoire économique (frontaliers ou saisonniers venant en France), mais excluent les résidents travaillant à l'étranger.

Pour tenir compte de façon plus précise de la force de travail mobilisée par l'économie française, il faut recourir à la notion d'« équivalent temps plein », qui prend notamment en compte le temps partiel : deux personnes travaillant à mi-temps sont par exemple comptabilisées pour un seul **équivalent temps plein**. À l'inverse, la multiactivité et les corrections pour travail non déclaré tendent à relever les effectifs en équivalent temps plein. Au total, le nombre d'emplois en équivalent temps plein est inférieur à l'emploi comptabilisé en personnes physiques.

1. Emploi intérieur total : déclinaison par branche d'activité

en EQTP

		Évolution en moyenne annuelle (en %)						Effectifs en 2015	
		2010	2011	2012	2013	2014	2015	(en milliers)	(en % du total)
AZ	Agriculture	-1,9	-1,5	-1,3	-0,8	-0,7	-0,1	822,8	3,2
DE	Énergie, eau, déchets	2,4	0,2	0,9	1,2	0,4	0,7	306,4	1,2
C1	Industrie agroalimentaire	-0,5	1,3	0,4	0,1	0,6	0,1	599,4	2,3
C2	Cokéfaction et raffinage	1,2	-2,8	0,5	-2,1	-1,0	-1,3	8,3	0,0
C3	Biens d'équipement	-5,7	-3,4	-0,4	-2,3	-2,1	-2,4	300,7	1,2
C4	Matériels de transport	-5,7	-4,5	-0,1	-0,9	-2,0	-2,3	187,9	0,7
C5	Autres branches industrielles	-5,3	-0,8	-1,5	-1,5	-1,1	-1,4	1 462,1	5,7
FZ	Construction	-1,7	0,0	-0,5	-0,7	-1,3	-2,2	1 775,7	6,9
GZ	Commerce	0,2	-0,2	0,7	-0,8	-0,1	0,5	3 363,2	13,0
HZ	Transports	-0,4	1,1	-0,6	-0,7	-0,4	0,2	1 290,3	5,0
IZ	Hébergement-restauration	3,3	1,8	1,0	0,2	0,5	2,1	1 031,4	4,0
JZ	Information-communication	0,1	0,8	2,1	0,9	0,2	0,6	797,0	3,1
KZ	Services financiers	-0,8	1,5	0,7	-0,1	0,3	0,1	759,3	2,9
LZ	Services immobiliers	-0,8	2,9	0,5	-0,1	-0,6	-0,3	331,4	1,3
MN	Services aux entreprises	2,3	4,2	0,5	0,5	1,4	1,9	3 722,8	14,4
OQ	Services principalement non marchands	-0,1	-0,4	-0,1	1,0	0,8	0,6	7 627,9	29,6
RU	Services aux ménages	2,0	0,7	0,1	0,5	0,2	0,5	1 385,5	5,4
AZ à RU	Ensemble	-0,2	0,5	0,1	0,1	0,2	0,4	25 772,1	100,0
DE à C5	Industrie	-3,7	-0,8	-0,7	-1,0	-0,8	-1,0	2 864,7	11,1
C1 à C5	Industrie manufacturière	-4,4	-0,9	-0,8	-1,2	-0,9	-1,2	2 558,4	9,9
GZ à MN et RU	Tertiaire principalement marchand	1,1	1,7	0,5	0,0	0,4	1,0	12 681,0	49,2
OQ	Tertiaire principalement non marchand	-0,1	-0,4	-0,1	1,0	0,8	0,6	7 627,9	29,6
DE à MN et RU	Branches marchandes non agricoles	-0,1	1,1	0,2	-0,2	0,0	0,3	17 321,4	67,2

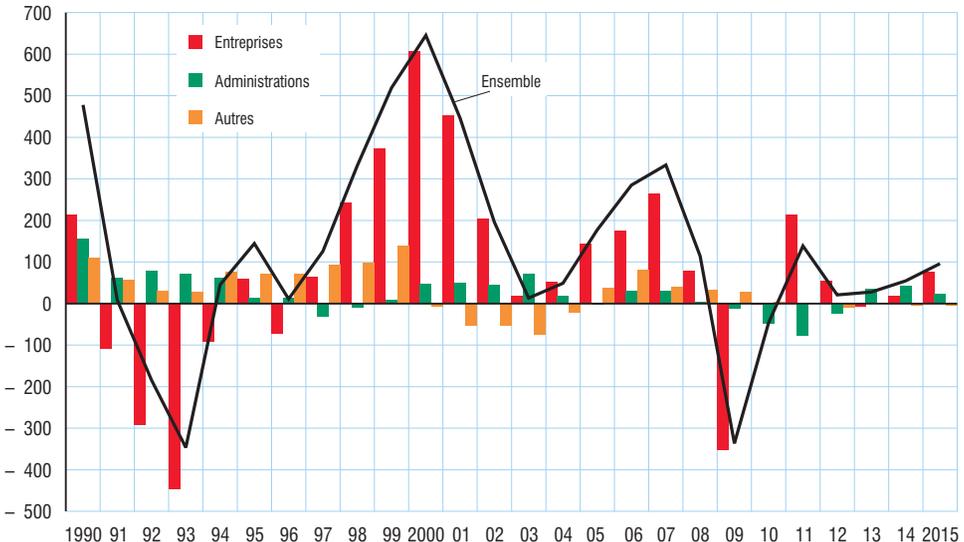
Champ : France, salariés et non-salariés en EQTP.

Lecture : en 2015, l'emploi des branches des services aux ménages (RU) augmente de 0,5 %, pour s'établir à 1 385 500 emplois en EQTP, ce qui représente 5,4 % de l'emploi total.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

2. Emploi intérieur total : déclinaison par secteur institutionnel

évolution en moyenne annuelle, en milliers d'EQTP



Champ : France, salariés et non-salariés en EQTP.

Lecture : en 2015, l'emploi intérieur de l'ensemble de l'économie française progresse de 96 000 emplois en EQTP, celui des administrations publiques de 23 000 EQTP.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

2 Chômage

En 2014, en France métropolitaine, le **taux de chômage au sens du Bureau international du travail** (BIT) a peu varié au premier semestre avant d'augmenter de 0,4 point au second semestre, pour s'établir à 10,1 % de la population active en fin d'année. Il est ensuite resté quasi stable tout au long de l'année 2015. En moyenne annuelle, il atteint 10,0 % de la population active en France métropolitaine (10,3 % en France), soit 0,1 point de plus qu'en 2014.

Au quatrième trimestre 2015, en France métropolitaine, 2,9 millions de personnes sont au chômage au sens du BIT. Par ailleurs, 1,4 million de personnes figurent dans le halo autour du chômage : elles sont inactives au sens du BIT mais, soit recherchent un emploi sans être disponibles, soit souhaitent travailler sans rechercher d'emploi.

En 2015, la légère hausse du taux de chômage se concentre sur les hommes (+ 0,3 point), le chômage des femmes diminuant légèrement (- 0,1 point). Depuis 2012, le taux de chômage des hommes est plus élevé que celui des femmes. L'écart entre hommes et femmes continue de s'accroître pour atteindre 1 point en 2015. Ce phénomène est à relier notamment à la baisse marquée de l'emploi dans l'industrie et dans la construction, secteurs qui emploient principalement des hommes.

Le taux de chômage s'accroît quelle que soit la tranche d'âge de la population active, en particulier chez les jeunes. Après avoir fortement augmenté entre 2008 et 2013 (+ 5,7 points, passant de 18,3 % à 24,0 %), le taux de chômage des 15-24 ans avait légèrement décliné en 2014 (- 0,6 point), à la faveur notamment de la mise en place des emplois d'avenir, dédiés aux jeunes qui sont sans qualification ou peu diplômés. Le taux de chômage des jeunes augmente à nouveau en 2015 (+ 0,6 point) et revient ainsi à son niveau de 2013.

Le niveau du taux de chômage des jeunes, beaucoup plus élevé que celui de leurs aînés, traduit en partie la spécificité des moins de 25 ans sur le marché du travail : un grand nombre d'entre eux poursuivent des études sans travailler à côté, et ne sont donc pas comptabilisés dans la population active. Ainsi, la part des chômeurs dans la population totale des 15-24 ans est bien inférieure au taux de chômage des jeunes : elle s'établit à 8,9 % en 2015 (8,7 % en 2014). Elle est peu éloignée de la part des chômeurs dans la population des 25-49 ans, qui atteint 8,3 % en 2015.

Le taux de chômage des 25-49 ans s'accroît de 0,1 point entre 2014 et 2015, comme celui des 50 ans ou plus. En 2015, 9,4 % des actifs de 25-49 ans, et 6,8 % de ceux de 50 ans ou plus, sont chômeurs au sens du BIT. ■

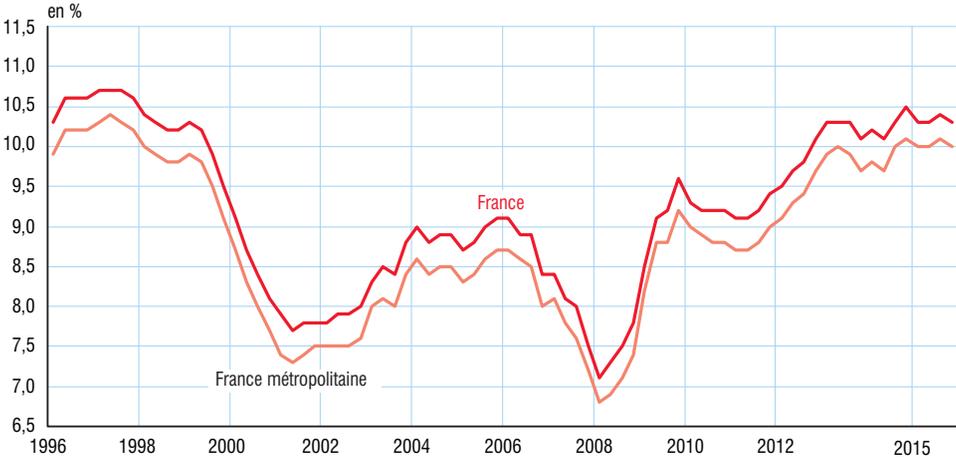
Définitions

Chômeur au sens du Bureau international du travail (BIT) : personne en âge de travailler (c'est-à-dire ayant 15 ans ou plus) qui :

- n'a pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours de la semaine de référence ;
- est disponible pour travailler dans les deux semaines ;
- a entrepris des démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent ou a trouvé un emploi qui commence dans les trois mois.

Enquête Emploi en continu : enquête auprès des ménages, qui porte sur les personnes de 15 ans ou plus. En 2014, son champ a été étendu de la France métropolitaine à la France entière (hors Mayotte). En France métropolitaine, près de 50 000 logements répondent à l'enquête chaque trimestre (sont exclues du champ de l'enquête les communautés : foyers, cités universitaires, hôpitaux, prisons), ce qui correspond à environ 100 000 personnes répondantes de 15 ans ou plus. Cet échantillon est partiellement renouvelé chaque trimestre. La collecte a lieu en continu durant toutes les semaines de chaque trimestre. L'enquête est prolongée par une enquête postale auprès des non-répondants dont les résultats sont disponibles plus tardivement. Le taux de chômage est estimé avec une précision de +/- 0,3 point.

1. Taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT)



Champ : population des ménages, personnes de 15 ans ou plus ; France = France métropolitaine et DOM hors Mayotte.

Note : les données sont exprimées en moyenne trimestrielle et corrigées des variations saisonnières (CVS).

Source : Insee, enquêtes Emploi.

2. Chômage selon la définition du Bureau international du travail

en moyenne annuelle

	1996	1999	2002	2005	2008	2011	2012	2013	2014	2015 ^{1 p}
Nombre de personnes au chômage (en milliers)	2 597	2 477	2 011	2 321	1 971	2 489	2 674	2 824	2 838	2 873
Hommes	1 255	1 192	982	1 133	987	1 262	1 406	1 492	1 518	1 565
Femmes	1 342	1 285	1 029	1 188	984	1 227	1 268	1 332	1 320	1 308
Taux de chômage² (en %)										
Ensemble	10,1	9,6	7,5	8,5	7,1	8,8	9,4	9,9	9,9	10,0
De 15 à 24 ans	21,3	20,2	16,2	20,3	18,3	21,9	23,6	24,0	23,4	24,0
De 25 à 49 ans	9,3	8,8	7,0	7,8	6,3	8,1	8,7	9,2	9,3	9,4
50 ans ou plus	6,4	6,6	4,9	5,0	4,3	5,5	5,9	6,6	6,7	6,8
Hommes	9,0	8,5	6,8	7,8	6,7	8,5	9,4	10,0	10,2	10,5
De 15 à 24 ans	19,0	19,2	16,2	19,5	18,5	21,4	24,1	23,7	24,4	25,1
De 25 à 49 ans	8,0	7,4	6,0	6,9	5,6	7,7	8,5	9,2	9,4	9,6
50 ans ou plus	6,3	6,4	4,8	4,8	4,3	5,4	6,1	6,7	6,8	7,4
Femmes	11,6	10,8	8,4	9,3	7,4	9,1	9,3	9,7	9,6	9,5
De 15 à 24 ans	24,1	21,5	16,2	21,3	18,1	22,6	23,1	24,3	22,2	22,7
De 25 à 49 ans	10,8	10,4	8,1	8,8	7,0	8,6	8,9	9,1	9,2	9,1
50 ans ou plus	6,5	6,7	5,2	5,2	4,2	5,6	5,8	6,4	6,6	6,3

1. Les résultats de l'enquête auprès des non-répondants au quatrième trimestre de 2015 n'ayant pas encore été intégrés, ces résultats sont provisoires.

2. Le taux de chômage est le rapport du nombre de chômeurs sur la population active, elle-même composée des personnes qui ont un emploi ou sont au chômage.

L'âge est celui atteint au moment de l'enquête.

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

Lecture : en moyenne en 2015, 2 873 000 personnes étaient au chômage au sens du BIT en France métropolitaine, soit 10,0 % de la population active.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

3 Revenu et épargne des ménages

En 2015, le revenu disponible brut (RDB) des ménages augmente de 1,4 % en valeur, après +0,8 % en 2014. Parallèlement, le prix de la dépense de consommation finale baisse (-0,2 %) pour la première fois depuis 2009, si bien que le pouvoir d'achat du revenu disponible connaît sa plus forte hausse (+1,6 %) depuis 2009. Cette évolution est mesurée sur l'ensemble des ménages. Compte tenu de la croissance de la population, le pouvoir d'achat au niveau individuel (pouvoir d'achat par unité de consommation) progresse de 1,1 % (après +0,1 % en 2014).

La progression du RDB de 1,4 point est imputable aux revenus nets d'activité (+1,0 point) et aux prestations sociales en espèces (contribution de +0,7 point), tandis que la contribution des revenus du patrimoine est négative (-0,1 point). Les impôts courants (-0,3 point) pèsent à la baisse sur le RDB comme les années précédentes.

La légère baisse des revenus du patrimoine des ménages tient essentiellement à la forte diminution des revenus tirés de leurs placements en assurance-vie (-5,9 %). Cela s'explique par la baisse des rendements tant sur les contrats en euros que sur ceux en unités de compte. Les dividendes perçus par les ménages progressent nettement (+6,4 %). Les intérêts reçus et versés par les ménages se replient fortement sous l'effet de la baisse des taux d'intérêt.

Les salaires nets perçus par les ménages progressent plus vite (+1,4 % après +0,6 % en 2014) en raison de l'accélération du salaire moyen par tête alors que l'emploi progresse au même rythme qu'en 2014. Les cotisations sociales ralentissent nettement (+1,3 % après environ +4,0 % en moyenne ces trois dernières années), avec une progression plus rapide des cotisations salariales obligatoires (+2,9 %) que celle des cotisations employeurs (+1,0 %). Le revenu mixte net des entrepreneurs individuels progresse fortement (+3,7 %) après trois années de recul, dans un contexte où leurs cotisations baissent (-1,0 %) après une croissance annuelle moyenne de 3,5 % ces trois dernières années.

Les prestations sociales en espèces reçues par les ménages poursuivent leur décélération : +1,9 % après +2,2 % en 2014, +2,9 % en 2013 et +3,8 % en 2012. Les prestations familiales se replient, sous l'effet principalement de la mise en œuvre de la modulation des allocations familiales en fonction des revenus à partir du 1^{er} juillet 2015. Les prestations vieillesse décélèrent notamment sous l'effet du gel des pensions de base au 1^{er} octobre 2014. En revanche, les prestations chômage demeurent dynamiques en raison d'une situation encore dégradée sur le marché du travail.

Après avoir fortement ralenti ces deux dernières années (+1,5 % en 2014, +4,9 % en 2013 et +9,0 % en 2012), les impôts courants sur le revenu et le patrimoine accélérent légèrement (+1,7 %).

Alors que les ménages voient leur revenu disponible brut croître de 1,4 %, leurs dépenses de consommation finale augmentent de 1,3 % en valeur. Leur taux d'épargne progresse donc de 0,1 point pour s'établir à 14,5 %, encore bien loin du pic de 2009 (16,2 %).

L'investissement des ménages (en logement) poursuit sa baisse (-0,6 % en valeur après -2,3 % en 2014) si bien que leur taux d'épargne financière progresse de 0,3 point pour s'établir à 5,5 %.

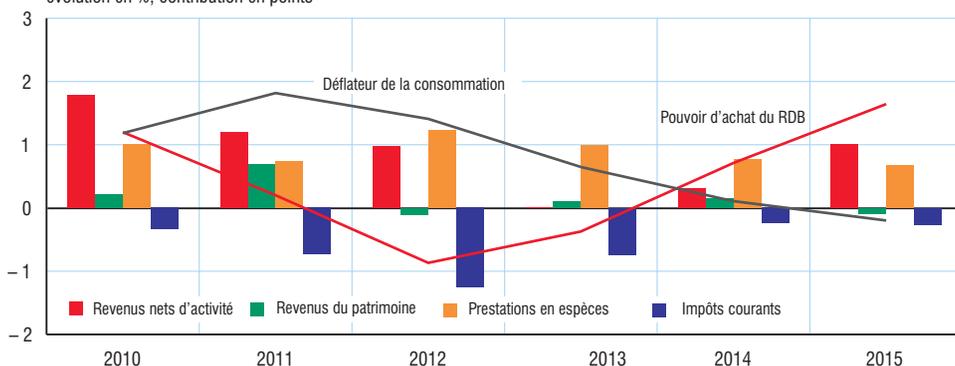
Le revenu disponible brut des ménages ne rend pas compte de l'ensemble des ressources dont ceux-ci disposent. En effet, au-delà de leurs dépenses de consommation, les ménages consomment également des biens et services dont le coût est pris en charge par la collectivité : éducation, santé, allocations logement, etc. Le **revenu disponible ajusté des ménages**, qui englobe ces dépenses, est plus dynamique que le revenu disponible brut : +1,5 % contre +1,4 %. Il bénéficie ainsi de la progression constante (mais atténuée) des transferts sociaux en nature (+1,6 % contre plus de 2 % ces dernières années), plus forte pour la partie marchande (+2,1 %) que non marchande (+1,3 %). ■

Définitions

Revenu disponible ajusté des ménages : il est égal au revenu disponible augmenté des transferts sociaux en nature, contreparties des consommations individualisables incluses dans les dépenses des administrations publiques et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM).

1. Contributions à l'évolution du pouvoir d'achat des ménages

évolution en %, contribution en points



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

2. Revenu disponible brut des ménages

en %

	Montant 2015 (en milliards d'euros)	Évolutions						
		2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Rémunération des salariés	1 155,2	0,3	2,7	2,9	2,2	1,5	1,4	1,4
Salaires et traitements bruts	841,7	0,1	2,9	2,3	2,0	1,2	1,0	1,6
Cotisations employeurs	313,5	0,9	2,3	4,5	2,8	2,4	2,4	1,0
Revenu mixte brut	119,7	-8,4	1,8	-0,0	0,3	-3,1	-0,1	2,4
Excédent brut d'exploitation	172,1	-4,1	-0,0	3,6	1,7	0,5	1,2	0,1
Revenus nets de la propriété	108,9	-7,0	2,5	2,8	-3,7	0,5	-0,1	-1,2
dont : consommation finale de Sifim	4,0	40,9	18,5	-54,6	-24,4	-14,2	-13,4	-20,6
Revenus primaires	1 555,9	-1,6	2,3	2,7	1,6	0,9	1,1	1,2
Impôts courants sur le revenu et le patrimoine	215,9	-3,5	2,5	5,4	9,0	4,9	1,5	1,7
Cotisations	465,0	1,1	2,3	3,3	3,2	3,1	2,6	1,3
dont : cotisations salariales obligatoires	93,7	-0,4	1,4	3,5	3,3	5,3	3,4	2,9
Prestations sociales en espèces	477,3	5,4	3,1	2,3	3,8	2,9	2,2	1,9
Transferts divers nets reçus	-0,2	33,6	-53,2	-7,3	-135,3	76,0	114,3	-89,7
Revenu disponible brut	1 352,0	0,1	2,4	2,0	0,5	0,3	0,8	1,4
Transferts sociaux en nature	384,7	3,6	3,2	2,1	2,2	2,1	2,3	1,6
Revenu disponible brut ajusté	1 736,7	0,8	2,6	2,0	0,9	0,7	1,1	1,5
Consommation effective des ménages	1 540,7	-0,2	3,0	2,2	1,4	1,4	1,1	1,4
Épargne brute	196,0	8,7	-0,4	0,7	-2,9	-4,5	1,2	2,1
Formation brute de capital fixe	116,7	-13,5	2,9	3,6	-0,6	-1,0	-2,3	-0,6
Impôts en capital	12,3	-5,5	3,7	12,0	4,6	5,8	7,1	19,8
Autres opérations	7,6	27,1	-9,4	7,6	-14,5	-2,4	-7,2	49,4
Capacité de financement	74,6	68,5	-5,7	-3,8	-8,1	-11,3	6,0	7,6

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

3. Principaux ratios

en %

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Rémunération nette / RDB - avant impôts	47,6	47,9	47,8	48,0	47,9	47,7	47,7
Excédent brut d'exploitation / RDB - avant impôts	11,3	11,0	11,1	11,1	11,1	11,1	11,0
Revenu mixte / RDB - avant impôts	8,3	8,3	8,1	8,0	7,6	7,6	7,6
Revenus de la propriété nets / RDB - avant impôts	7,6	7,6	7,6	7,2	7,2	7,1	6,9
Prestations sociales en espèces / RDB - avant impôts	28,6	28,7	28,7	29,3	29,9	30,3	30,4
Impôts sur le revenu / RDB avant impôts	11,9	11,9	12,2	13,1	13,7	13,7	13,8
Taux d'épargne (Épargne brute / RDB)	16,2	15,8	15,6	15,1	14,3	14,4	14,5
Taux d'épargne ajustée (Épargne brute / RDBA)	12,8	12,4	12,3	11,8	11,2	11,2	11,3
Taux d'épargne financière (Capacité de financement / RDB)	7,1	6,5	6,1	5,6	5,0	5,2	5,5

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

4 Consommation des ménages

En 2015, la dépense de consommation des ménages accélère nettement : + 1,5 % en volume après + 0,7 % en 2014. Dans un contexte de reflux des prix (- 0,2 % en 2015 après + 0,1 %), la dépense de consommation des ménages en valeur progresse également à un rythme supérieur à celui de 2014 : + 1,3 % après + 0,8 %.

Après une année de stabilisation qui faisait suite à plusieurs années de nette contraction, les achats de voitures se redressent en 2015 : + 6,1 % en volume après + 0,1 %. Ce mouvement traduit aussi bien celui du marché des voitures neuves (+ 4,7 % après - 0,2 % en 2014) que celui de l'occasion (+ 8,3 % après + 0,9 %). Les voitures essence soutiennent le marché du neuf : comme en 2014, leur nombre d'immatriculations progresse fortement (+ 21,9 %) alors que le recul de celui des voitures diesel s'intensifie (- 14,5 %). Les voitures diesel deviennent minoritaires : 43,4 % des immatriculations en 2015, soit - 9,1 points par rapport à 2014. Les ménages privilégient toujours les petites cylindrées (5 chevaux et moins), mais leur part diminue (57,4 %, soit - 0,7 point).

En 2015, la dépense de consommation en biens et services de l'économie de l'information se contracte en valeur, comme chaque année depuis 2009 : - 1,0 % après - 1,6 % en 2014. Bien qu'elle se poursuive, la baisse des prix est moins marquée que les années précédentes (- 2,2 % en 2015 après - 4,6 % en 2014) si bien que la dépense en volume ralentit (+ 1,3 % après + 3,2 %). Ce mouvement est d'abord imputable aux services de télécommunications qui se replient (- 0,4 % en volume après + 1,7 %). En revanche, le marché des téléphones mobiles demeure extrêmement dynamique (+ 31,9 % en volume), en lien avec l'essor des *smartphones*. Après une année faste, les achats de produits de l'électronique grand public (téléviseurs, consoles de jeux,...) se contractent à nouveau : - 3,8 % en volume après + 10,6 %. Avec 206 millions d'entrées en 2015, la fréquentation des salles de cinémas diminue, après une année 2014 proche des niveaux records de 2010 et 2011.

Les loyers progressent, en valeur, de 1,8 % en 2015 après + 2,0 % en 2014. Ce ralentissement

reflète l'évolution des prix : ceux-ci décèlent régulièrement depuis 2013 (+ 0,5 % en 2015 après + 0,9 % en 2014). En volume, les loyers évoluent à un rythme proche de celui de 2014 : + 1,3 % après + 1,1 %.

En 2015, les dépenses des ménages en produits énergétiques repartent à la hausse (+ 2,1 % en volume après - 7,0 %). Les ménages ont augmenté leurs dépenses de chauffage et d'éclairage (+ 3,1 % après - 12,5 %) du fait de températures en moyenne un peu moins élevées qu'en 2014. La consommation en carburants et lubrifiants progresse modérément : + 0,9 % en volume après + 0,4 %. Le recul des prix énergétiques (- 4,3 % après - 0,5 %) est directement lié aux évolutions des prix des produits pétroliers (- 10,3 % après - 4,0 %) et du gaz (- 2,1 % après + 0,1 %). En revanche, le prix de l'électricité augmente toujours vivement : + 4,8 % après + 5,7 %.

La consommation de produits alimentaires (hors boissons alcoolisées et tabac) accélère légèrement en 2015 : + 1,1 % après + 0,7 %. Le recul des achats de poissons et fruits de mer et de viande se poursuit en 2015 (respectivement - 0,7 % et - 1,2 % en volume) alors que la consommation de pain et céréales progresse nettement (+ 2,0 % après + 0,8 %) et que celle de légumes reste bien orientée (+ 1,1 %). En revanche, la consommation de fruits ralentit : + 1,6 % en volume après + 4,7 %. Après un repli en 2014, les prix des produits alimentaires (hors boissons alcoolisées et tabac) augmentent légèrement (+ 0,4 % après - 1,2 %), en lien avec les mouvements sur les prix des fruits et légumes (+ 3,8 % après - 5,6 %).

En baisse depuis plusieurs années, la consommation de tabac repart à la hausse en 2015 (+ 1,4 % en volume après - 4,6 %) dans un contexte de stabilisation des prix (+ 0,3 % après + 5,2 %).

La consommation des ménages en assurances se replie en 2015 : - 0,6 % en volume après + 1,2 %. Cela s'explique par le repli de l'assurance santé (- 5,9 % après - 1,5 %) et de l'assurance habitation (- 1,8 % après + 1,8 %) et le ralentissement de l'assurance automobile (+ 0,7 % après + 2,4 %). Au contraire, l'assurance-vie reste dynamique : + 3,9 % après + 3,5 %.

Pour en savoir plus

- « En 2015, la hausse du pouvoir d'achat dope la consommation des ménages », *Insee Première*, n° 1601, juin 2016.

1. Consommation des ménages par fonction

	en évolution en volume au prix de l'année précédente, en %				
	2012	2013	2014	2015	Coefficients budgétaires ¹
Alimentation et boissons non alcoolisées	0,5	1,2	0,7	1,1	10,1
Boissons alcoolisées et tabac	-2,1	-2,9	-2,9	1,3	2,7
Articles d'habillement et chaussures	-2,2	-0,8	0,2	1,2	2,9
Logement, chauffage, éclairage	1,9	0,9	-1,4	1,3	19,9
<i>dont : loyers réels et imputés</i>	1,2	1,0	1,1	1,3	14,5
<i>chauffage, éclairage</i>	7,1	1,8	-12,5	3,1	3,2
Équipement du logement	-1,6	-1,6	0,6	0,9	3,7
Santé	2,2	1,7	1,6	2,5	3,2
Transports	-4,0	-2,0	0,4	2,3	9,9
<i>dont : achats de voitures neuves et d'occasion</i>	-10,5	-8,1	0,1	6,1	2,4
<i>carburants, lubrifiants</i>	-1,6	-1,4	0,4	0,9	2,2
Communications ²	10,9	14,5	6,7	3,7	2,0
Loisirs et culture ²	-1,3	-1,6	1,1	1,3	6,3
Éducation	2,9	4,3	0,5	1,9	0,7
Hôtels, cafés et restaurants	-0,8	-1,2	0,6	1,8	5,1
Autres biens et services	0,2	1,8	2,2	0,5	8,9
<i>dont assurances</i>	0,3	4,1	1,2	-0,6	2,9
Correction territoriale ³	45,5	-4,9	-35,1	-11,3	-0,4
Dépense de consommation des ménages	-0,3	0,5	0,7	1,5	75,0
Dépense de consommation des ISBLSM⁴	0,7	1,0	1,8	2,2	3,0
Dépense de consommation individualisable des APU	1,7	1,4	1,8	1,6	22,0
<i>dont : logement</i>	0,7	2,1	0,6	1,3	1,0
<i>santé</i>	2,7	2,5	3,5	2,6	10,0
<i>éducation</i>	0,4	0,4	1,0	0,8	6,2
Consommation effective des ménages	0,2	0,7	0,9	1,6	100,0

1. Part de la consommation en valeur relative à un produit ou groupe de produits particulier dans la consommation effective totale.

2. Ces postes comprennent les principaux produits concernés par l'économie de l'information (ei).

3. La correction territoriale représente les dépenses des résidents à l'étranger moins les dépenses des non-résidents en France.

4. Les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) regroupent l'ensemble des unités privées dotées de la personnalité juridique qui produisent des biens et services non marchands au profit des ménages.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

2. Consommation effective des ménages par catégorie de produits classés selon leur durabilité

	en évolution en volume aux prix de l'année précédente, en %				
	2012	2013	2014	2015	Coefficients budgétaires ¹
Biens durables ²	-3,8	-2,2	2,9	4,7	6,5
Biens semi-durables ³	-2,2	-0,7	0,9	1,3	5,9
Biens non durables	0,9	0,5	-1,1	1,6	24,3
Services	0,6	1,3	1,6	1,3	63,3
Ensemble	0,2	0,7	0,9	1,6	100,0

1. Part de la consommation en valeur relative à un produit ou groupe de produits particulier dans la consommation totale.

2. Véhicules, meubles, équipement ménager ou de loisir.

3. Textile, habillement, autres biens semi-durables.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

5 Niveaux de prix et niveaux de vie dans l'Union européenne

Les comparaisons internationales de niveau de vie par habitant portent souvent sur le produit intérieur brut (PIB). Toutefois, le PIB mesurant l'ensemble des flux de revenus générés par l'activité économique sur le territoire d'un pays, il ne tient pas compte du fait qu'une partie de ces revenus peut être reversée à des agents résidant dans un autre pays (cas des salaires perçus par des travailleurs frontaliers, ou bien des flux d'intérêts et de dividendes liés au fait que les dettes ou les actions d'une entreprise d'un pays peuvent être détenus par des agents résidant dans un autre pays). Le PIB par habitant ne constitue donc qu'un indicateur imparfait du niveau de vie, et les comparaisons de niveaux entre pays gagnent à s'appuyer sur d'autres indicateurs tels que la consommation effective des ménages par habitant. Cette dernière inclut les dépenses de consommation des ménages, mais aussi les dépenses dont les ménages bénéficient à titre individuel tout en étant prises en charge par la collectivité (administrations publiques et institutions sans but lucratif au service des ménages). Par ailleurs, pour rendre comparables entre pays les niveaux de PIB ou de consommation par habitant, il faut tenir compte des différences de niveaux de prix observées entre pays pour un même bien. Pour ce faire, les valeurs sont déflatées par des prix exprimés « en **standards de pouvoir d'achat** » (SPA), une unité monétaire fictive commune à tous les pays.

En 2014, le Luxembourg occupe de loin le 1^{er} rang avec un PIB par habitant exprimé en SPA 2,7 fois plus élevé que celui de l'Union européenne (UE). Vient ensuite un groupe géographiquement assez homogène comprenant l'Irlande, les pays germaniques et scandinaves (hors Finlande), les Pays-Bas et la Belgique, dont le PIB par tête est supérieur de 19 % à 34 % à celui de l'UE. Avec un PIB par tête supérieur de 7 % à celui de l'UE, la France se situe de peu derrière la Finlande et le Royaume-Uni, mais nettement devant l'Italie et l'Espagne, qui sont en dessous de la moyenne de l'UE (bien qu'au-dessus en 2009). Le Portugal et la Grèce ainsi que la

totalité des pays d'Europe centrale et orientale ont un PIB par habitant inférieur de plus de 15 % à la moyenne de l'UE : parmi ces derniers, les pays balkaniques ferment la marche avec un PIB par tête à environ 50 % de la moyenne européenne.

Bien que nettement corrélée au PIB par habitant, la hiérarchie en termes de volume de consommation par habitant en diffère. La part dévolue à la consommation effective des ménages dans le PIB peut, en effet, varier d'un pays à l'autre (entre 42 % au Luxembourg et 80 % en Grèce, avec 71 % pour la France). Cette part est généralement plus faible quand une part importante des revenus est distribuée à l'extérieur : c'est le cas du Luxembourg, où les travailleurs frontaliers représentent environ la moitié de l'emploi, et de l'Irlande, qui compte une forte part d'entreprises dont les propriétaires sont étrangers. Les écarts de consommation par habitant entre pays sont de ce fait plus réduits que pour le PIB, mais demeurent importants : en 2014, le niveau de consommation par habitant était 2,8 fois plus élevé au Luxembourg qu'en Bulgarie. Occupant le 9^e rang, la France fait partie d'un groupe de sept pays dont la consommation effective par tête est de 10 % à 15 % au-dessus de la moyenne de l'UE et qui compte en son sein les pays scandinaves, le Royaume-Uni, les Pays-Bas et la Belgique. Pour la seule consommation alimentaire, le Luxembourg et la Lituanie sont en tête. La France se situe au 6^e rang, 12 % au-dessus de la moyenne.

Les indices de prix associés au PIB varient (par rapport à un indice moyen de l'UE à 100) de 46 pour la Bulgarie à 135 au Danemark. La France (110) a un niveau supérieur à la moyenne de l'UE. Sur le seul champ de la consommation effective des ménages, l'écart de prix entre la France et l'Union européenne s'étend de -3 % pour la communication à + 15 % pour l'ensemble « logement, eau, électricité, gaz ». Parmi les voisins de la France, si le Luxembourg, le Royaume-Uni et la Belgique ont un indice de niveau de prix supérieur à celui de la France, c'est le contraire pour l'Italie, l'Allemagne et l'Espagne. ■

Définitions

Parités de pouvoir d'achat (PPA) : taux qui permettent de convertir toutes les monnaies dans une monnaie commune, le **standard de pouvoir d'achat** (SPA), qui a le même pouvoir d'achat dans chaque pays. L'agrégat de référence est le PIB, mais les indices de volume par habitant peuvent être évalués pour tous les agrégats. Les indices de prix et de volume sont calculés par rapport à une base 100 qui représente la moyenne de l'Union européenne à 28.

Niveaux de prix et niveaux de vie dans l'Union européenne 5

1. Comparaison des principaux agrégats au sein de l'Union européenne en 2014

indice 100 pour l'Union européenne à 28

	Indices de volume par habitant (en standard de pouvoir d'achat)			Indices de prix		
	Produit intérieur brut	Consommation individuelle effective	Alimentation et boissons non alcoolisées	Produit intérieur brut	Consommation individuelle effective	Alimentation et boissons non alcoolisées
Luxembourg	266	141	144	120	135	116
Irlande	134	96	74	111	125	123
Pays-Bas	131	113	108	109	113	99
Autriche	130	122	91	109	109	120
Danemark	125	115	89	135	140	145
Allemagne	124	123	96	104	101	104
Suède	123	111	106	132	136	125
Belgique	119	114	113	110	111	108
Finlande	110	114	109	124	124	123
Royaume-Uni	109	115	94	117	122	105
France	107	112	112	110	107	110
Italie	96	98	113	101	103	110
Espagne	91	88	101	90	93	93
République tchèque	85	76	79	63	59	80
Malte	84	79	79	80	81	103
Slovénie	83	75	86	80	81	96
Chypre	82	90	113	91	91	108
Portugal	78	83	111	78	80	94
Slovaquie	77	77	81	66	63	90
Estonie	76	68	98	73	71	89
Lituanie	75	81	123	60	58	79
Grèce	73	83	105	82	82	103
Hongrie	68	63	66	57	53	80
Pologne	68	74	91	58	53	64
Lettonie	64	65	87	68	66	90
Croatie	59	60	78	63	63	92
Roumanie	55	57	107	50	48	68
Bulgarie	47	51	57	46	43	71

Source : Eurostat.

2. Indices de prix par fonction de consommation pour la France et les pays voisins en 2014

indice 100 pour l'Union européenne à 28

	Luxembourg	Royaume-Uni	Belgique	France	Italie	Allemagne	Espagne
Consommation individuelle effective	135	122	111	107	103	101	93
Alimentation et boissons non alcoolisées	116	105	108	110	110	104	93
Boissons alcoolisées et tabac	87	166	95	106	97	93	88
Vêtements et chaussures	101	102	106	102	105	102	87
Logement, eau, électricité, gaz	150	153	114	115	100	105	93
Armeublement, équipement ménager et entretien	110	110	110	105	105	98	99
Santé	161	118	116	105	115	101	105
Transports	89	110	101	102	99	104	93
Communication	99	125	123	97	119	103	107
Loisirs et culture	112	107	102	107	101	105	97
Éducation	294	147	141	110	94	110	85
Hôtels, cafés et restaurants	108	114	115	109	109	98	88
Autres biens et services	135	113	108	106	98	97	91

Source : Eurostat.

6 Branches d'activité

Après une croissance de 1,0 % en 2014, la valeur ajoutée de l'ensemble des branches de l'économie progresse en 2015 de 1,7 % en valeur. Elle est évaluée à 1 950 milliards d'euros. Corrigée de la hausse des prix, la valeur ajoutée augmente de 1,1 % en volume en 2015, après + 0,8 % en 2014.

L'accélération de la croissance résulte en premier lieu de la progression de l'activité dans l'industrie (+ 2,4 % en volume après - 0,4 % en 2014). Le fort regain d'activité dans la fabrication de matériels de transport (+ 10,2 % après - 11,2 % en 2014), porté par des exportations dynamiques, explique en partie cette accélération. Elle est aussi favorisée par la hausse de la valeur ajoutée dans la fabrication d'autres produits industriels (+ 1,8 % après + 0,1 % en 2014), notamment, la valeur ajoutée de l'industrie pharmaceutique (+ 13,0 % après + 0,1 % en 2014). L'activité est également bien orientée dans la branche énergie, eau et déchets dont la valeur ajoutée augmente de 1,5 % en 2015 après un recul de 0,9 % en 2014.

La valeur ajoutée des services principalement marchands croît de 1,5 % en 2015 après + 1,0 % en 2014. Cette croissance résulte principalement de la hausse de la valeur ajoutée dans les branches du commerce (+ 2,8 % après + 1,3 % en 2014) et du transport (+ 1,5 % après - 0,8 %). Dans les services aux entreprises, l'activité continue de progresser (+ 1,4 % après + 0,9 % en 2014), portée par les branches juridiques, comptables et architecture, dont la valeur ajoutée augmente de 3,0 % en 2015 après + 1,3 % en 2014. *A contrario*, l'activité des services financiers, principalement des services d'assurance, se contracte fortement (- 1,2 % en 2015 après + 1,8 % en 2014).

L'activité des services principalement non marchands progresse de 0,9 % en 2015 après + 1,0 % en 2014. Dans ces branches, la croissance reste soutenue par l'enseignement et la santé.

Dans la construction, le repli de la valeur ajoutée s'accroît : le recul atteint - 2,9 % en 2015 après - 2,3 % en 2014. Enfin, après

un net redressement de son activité en 2014 (+ 13,2 %), la valeur ajoutée de l'agriculture se contracte en 2015 (- 4,4 %), en lien avec le ralentissement de sa production (- 2,2 % contre + 6,8 % en 2014).

En 2015, l'emploi est également plus dynamique qu'en 2014. Exprimé en équivalent temps plein (EQTP), l'emploi augmente de 0,4 % après + 0,2 % en 2014. Les gains de productivité apparente demeurent en 2015 proches de ceux de 2014 : + 0,7 % après + 0,6 %.

Dans les branches principalement marchandes non agricoles, la productivité apparente augmente plus fortement en 2015 (+ 1,0 %) qu'en 2014 (+ 0,5 %). L'accélération est d'abord imputable à l'industrie, où les gains de productivité apparente s'établissent à + 3,4 % en 2015 après + 0,4 % en 2014. Parmi ces branches, l'augmentation est particulièrement marquée pour les matériels de transport (+ 12,8 % en 2015 après - 9,3 % en 2014), induite par une hausse de la valeur ajoutée et une baisse de l'emploi (- 2,3 % en 2015 après - 2,0 %). Dans la construction, la productivité apparente se contracte moins fortement qu'en 2014 (- 0,6 % après - 1,0 %), en raison d'un fléchissement de l'activité moins fort que celui de l'emploi (- 2,2 % en 2015 après - 1,3 %).

Dans les services principalement marchands, la productivité apparente progresse de 0,5 %. Cette hausse est voisine de celle de 2014 (+ 0,6 %). Le fléchissement de la productivité apparente des services financiers (- 1,3 % après + 1,5 % en 2014) est compensé par la hausse de la productivité de la branche du transport (+ 1,2 % après - 0,4 % en 2014).

Dans les services principalement non marchands, la productivité apparente augmente comme en 2014 de 0,3 % sous l'effet du ralentissement simultané de l'emploi (+ 0,6 % en 2015 après + 0,8 %) et de l'activité (+ 0,9 % en 2015 après + 1,0 %).

Enfin, après une année 2014 très dynamique (+ 14,0 %), la productivité apparente des branches agricoles fléchit de 4,3 % en 2015 en raison d'un fort recul de l'activité (- 4,4 %). ■

1. Variations en volume de la valeur ajoutée selon la branche d'activité

		Variations en volume en moyenne annuelle (en %)						Niveaux 2015 en valeur	
		2010	2011	2012	2013	2014	2015	(en milliards d'euros)	(en % du total)
AZ	Agriculture	-3,4	3,9	-8,6	-1,9	13,2	-4,4	33,9	1,7
DE	Énergie, eau, déchets	-0,7	-3,2	5,2	4,9	-0,9	1,5	55,2	2,8
C1	Industrie agroalimentaire	4,7	4,1	-1,4	0,0	0,8	2,2	44,7	2,3
C2	Cokéfaction et raffinage	-12,2	-5,2	-17,3	-5,3	80,6	7,0	0,3	0,0
C3	Biens d'équipement	9,0	4,9	0,2	2,8	-0,4	1,0	30,2	1,5
C4	Matériels de transport	9,2	-1,3	1,7	-4,0	-11,2	10,2	22,3	1,1
C5	Autres branches industrielles	-1,0	4,8	-0,3	0,4	0,1	1,8	121,6	6,2
FZ	Construction	-2,3	-2,0	-5,3	0,5	-2,3	-2,9	106,2	5,4
GZ	Commerce	-0,1	3,1	0,0	1,0	1,3	2,8	199,5	10,2
HZ	Transports	8,4	2,1	1,6	-2,3	-0,8	1,5	90,9	4,7
IZ	Hébergement restauration	3,6	5,3	-0,4	0,6	0,1	1,0	55,0	2,8
JZ	Information communication	3,8	6,2	4,4	-0,5	2,7	2,6	96,8	5,0
KZ	Services financiers	0,4	6,5	2,1	0,0	1,8	-1,2	87,4	4,5
LZ	Services immobiliers	1,6	-0,6	1,5	1,6	1,0	1,4	248,8	12,8
MN	Services aux entreprises	3,8	3,3	-0,4	0,3	0,9	1,4	250,3	12,8
OQ	Services non marchands	0,9	1,4	1,4	1,1	1,0	0,9	448,1	23,0
RU	Services aux ménages	3,0	-1,7	-0,2	0,0	-0,1	0,8	58,7	3,0
AZ à RU	Ensemble	1,8	2,1	0,4	0,6	0,8	1,1	1 949,8	100,0
DE à C5	Industrie	1,9	2,7	0,6	1,0	-0,4	2,4	274,1	14,1
C1 à C5	Industrie manufacturière	2,5	3,9	-0,4	0,1	-0,2	2,6	219,0	11,2
GZ à MN et RU	Tertiaire principalement marchand	2,6	2,6	0,9	0,4	1,0	1,5	1 087,6	55,8
OQ	Tertiaire principalement non marchand	0,9	1,4	1,4	1,1	1,0	0,9	448,1	23,0
DE à MN et RU	Branches marchandes non agricoles	2,1	2,3	0,4	0,5	0,5	1,3	1 467,9	75,3

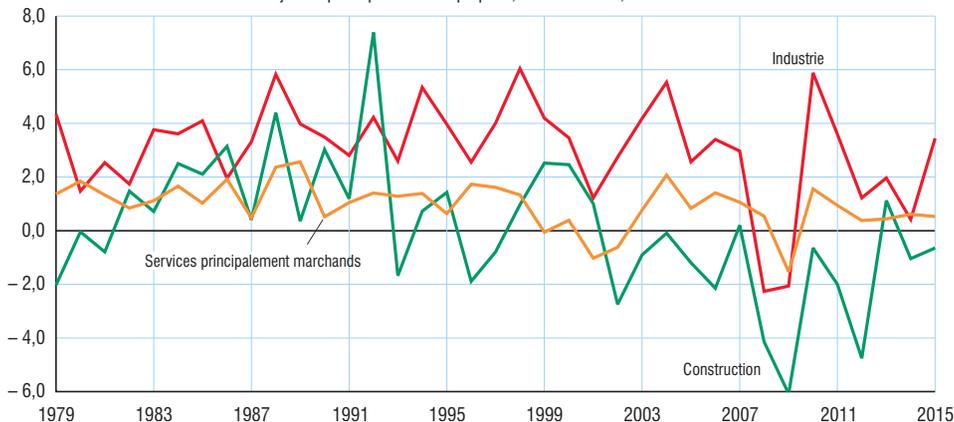
Champ : France.

Lecture : en 2015, la valeur ajoutée en volume dans la branche transports augmente de 1,5 % par rapport à 2014. Elle s'établit à 90,9 milliards d'euros en valeur, ce qui représente 4,7 % de la valeur ajoutée de l'ensemble de l'économie cette année-là.

Source : Insee, comptes nationaux - base 2010.

2. Gains de productivité apparente de l'emploi par branche

évolution annuelle de la valeur ajoutée par équivalent temps plein, salarié ou non, en %



Champ : France.

Lecture : en 2015, la productivité des branches industrielles augmente de 3,4 % par rapport à 2014.

Note : la productivité apparente est calculée comme le rapport de la valeur ajoutée en volume à l'emploi en équivalent temps plein, salariés ou non.

Source : Insee, comptes nationaux - base 2010.

7 Investissement

En 2015, l'investissement de l'ensemble de l'économie augmente de 0,7 % en valeur et 1,0 % en volume, après - 0,2 % en valeur et - 0,3 % en volume en 2014. Cette croissance de l'investissement, portée principalement par les entreprises non financières, fait suite à deux années consécutives orientées à la baisse (à la fois en valeur et en volume).

L'investissement des entreprises non financières augmente de 2,6 % en valeur (après + 1,4 % en 2014 et + 0,6 % en 2013), soutenu principalement par les dépenses en informatique et en services d'information (+ 5,5 %). Ces dépenses représentent près de 16 % du total des dépenses d'investissement des entreprises non financières et cette part augmente légèrement chaque année. Moteur important de la croissance de l'investissement des entreprises non financières, les dépenses en recherche et développement scientifique augmentent de 2,9 %, alors qu'elles avaient ralenti en 2014.

Les dépenses en produits industriels contribuent également à la hausse des investissements des entreprises non financières, grâce notamment à l'investissement en véhicules automobiles (+ 6,6 %) et en machines et équipements (+ 4,1 %). Au total, le taux d'investissement des entreprises non financières s'établit à 21,2 %, un taux qui est stable par rapport à 2014 (21,1 %).

Les institutions financières contribuent elles aussi à la hausse de l'investissement dans l'économie, avec une augmentation de + 6,6 %, principalement attribuable à l'accroissement de leurs dépenses en construction (+ 7,1 %). Cette progression fait suite

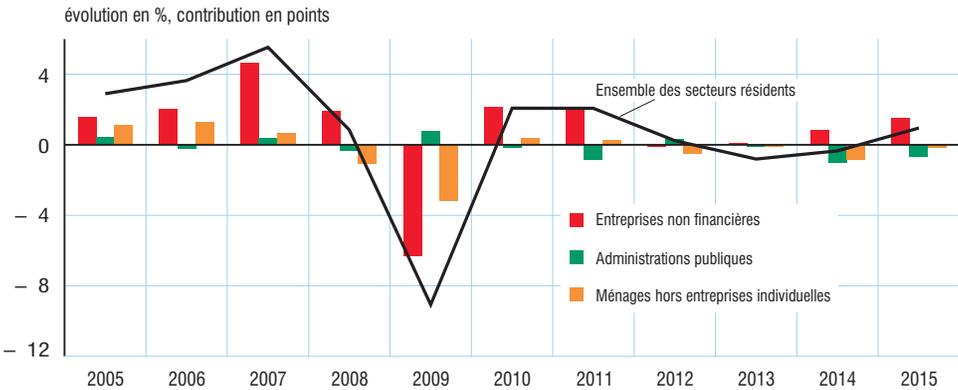
à une forte hausse en 2014 (+ 19,6 %) et à une forte baisse en 2013 (- 18,2 %).

En revanche, l'investissement des administrations publiques continue de diminuer en 2015 (- 5,1 % en valeur, après - 5,8 % en 2014), essentiellement du fait du recul des dépenses en construction (- 6,6 %). Au sein des administrations publiques, la baisse de l'investissement concerne les collectivités locales et les administrations de sécurité sociale : - 10,7 % pour ces deux sous-secteurs. Comme en 2014, ce sont les collectivités locales qui contribuent le plus à la baisse de l'investissement des administrations publiques. Le repli des dépenses d'investissement des administrations de sécurité sociale est quant à lui presque entièrement dû aux hôpitaux.

La baisse des dépenses d'investissement des administrations publiques est cependant limitée par une augmentation importante de l'investissement de l'État (+ 17,1 % après - 14,2 % en 2014), liée notamment à la livraison du nouveau siège du ministère de la Défense.

Enfin, pour la quatrième année consécutive l'investissement des ménages baisse légèrement en 2015 (- 0,6 % après - 2,0 % en 2014), alors que leur revenu disponible brut continue d'augmenter. Cette baisse est due au repli de leurs dépenses en travaux de construction : - 3,3 % après - 3,0 %. Elle est cependant contrebalancée par une accélération de leurs dépenses liées aux transactions immobilières (commissions d'agences, émoluments des notaires et droits de mutation à titre onéreux principalement), dans le neuf comme dans l'ancien (+ 11,8 % après + 2,1 %). ■

1. Contribution des secteurs institutionnels à l'évolution du volume d'investissement



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

2. Investissement des secteurs institutionnels en valeur

	2015 (en milliards d'euros)	Évolution								en %
		2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	
Entreprises non financières	262,7	5,8	-11,5	4,8	6,1	1,1	0,6	1,4	2,6	
Entreprises financières	19,0	11,6	-11,5	-8,2	19,8	16,2	-18,2	19,6	6,6	
Administrations publiques	75,3	2,6	4,8	0,6	-1,6	3,6	-0,3	-5,8	-5,1	
Ménages (hors entreprises individuelles)	107,6	2,1	-13,4	3,5	4,4	-0,7	-0,5	-2,0	-0,6	
ISBLSM	4,5	3,5	5,1	4,1	4,4	1,5	3,4	1,7	2,2	
Ensemble	469,2	4,5	-9,1	3,2	4,6	1,6	-0,5	-0,2	0,7	

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

3. Évolution de l'investissement de l'ensemble des secteurs, en volume au prix de l'année précédente, par produit

	2015 (en milliards d'euros)	Évolution								en %
		2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	
Agriculture, sylviculture et pêche	1,3	-23,2	2,3	0,0	-9,1	15,5	14,3	10,2	-0,2	
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	100,4	3,2	-17,0	7,6	1,5	2,0	-3,2	1,9	2,3	
Équipements électriques, électronique, informatiq. ; machines	36,4	3,6	-21,9	4,1	10,2	2,7	-4,7	4,3	3,5	
Matériels de transport	29,7	7,4	-23,8	25,9	-9,1	2,3	-2,7	-0,7	2,8	
Autres produits industriels	34,3	-1,0	-4,5	-3,0	2,8	1,0	-2,2	1,7	0,8	
Construction	210,1	-1,5	-6,6	-2,4	1,0	-2,5	-0,4	-2,8	-2,1	
Génie civil	33,6	-3,6	-6,7	-4,3	-0,3	-3,0	2,3	-1,2	-0,6	
Bâtiments ¹ et travaux spécialisés	176,5	-1,1	-6,6	-2,1	1,2	-2,4	-0,9	-3,1	-2,4	
Services principalement marchands	158,5	3,1	-7,1	5,8	4,3	3,1	0,1	1,7	4,4	
Information et communication	63,3	8,4	-6,9	4,8	3,3	5,1	1,4	4,0	4,9	
Activités immobilières	4,9	-12,6	-34,1	18,1	-6,3	-2,8	-0,3	-0,9	7,4	
Activités spécial., scient. et techn. et activités de services admin. et soutien	88,1	1,1	-4,8	6,3	5,7	2,0	-0,4	0,2	4,0	
Autres activités de services	2,3	1,1	-11,2	-9,0	0,6	9,2	-12,1	2,8	1,9	
Ensemble	470,4	0,9	-9,1	2,1	2,1	0,2	-0,8	-0,3	1,0	

1. y c. la promotion immobilière.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

8 Compétitivité et parts de marché

En 2015, la **compétitivité-prix** de la France s'améliore nettement, notamment du fait de la dépréciation rapide de l'euro survenue à partir de l'été 2014. Par ailleurs, les **parts de marché** en volume de la France augmentent légèrement.

Le **taux de change effectif réel** de la France vis-à-vis de ses principaux partenaires commerciaux de l'OCDE s'est fortement déprécié en 2015, de -4,7 % en moyenne annuelle, après une légère appréciation de +0,4 % en 2014. Cette baisse en termes réels reflète avant tout une dépréciation du taux de change effectif nominal (-3,9 % en 2015 après +1,4 % en 2014), mais également une progression des prix à la consommation en France inférieure à celle de ses partenaires de l'OCDE. La devise européenne s'est fortement dépréciée face au dollar (-16,5 % en moyenne annuelle) et à la livre sterling (-10,0 %), mais plus modérément par rapport au yen (-4,4 %). Toutefois, le taux de change effectif de la France chute moins que ne le suggèrent ces variations, en raison de l'importante proportion des échanges avec les partenaires de la zone euro dans le total des échanges français.

La **compétitivité-coût** de la France, mesurée par rapport à ses partenaires de l'OCDE et en incluant l'effet du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), s'améliore nettement en 2015 : +6,2 % en moyenne annuelle, après -0,7 % en 2014. Entre 2008 et 2015, elle progresse de +11,5 %. De même, après s'être légèrement dégradée en 2013 et 2014, la compétitivité-prix de la France rebondit en 2015 (+2,8 %, après -0,5 % en 2014), et progresse au total de 9,4 % depuis 2008.

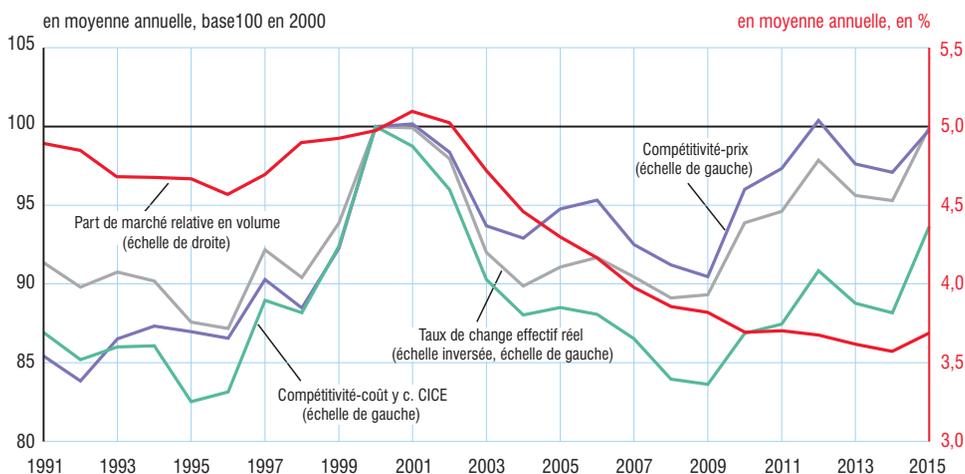
L'amélioration de la compétitivité-prix en 2015, plus faible que celle de la compétitivité-coût, s'explique par un moindre effort de marge relatif des entreprises exportatrices françaises.

Cette évolution des marges à l'exportation en 2014 plus favorable en France que chez ses principaux partenaires commerciaux pourrait, si elle se prolonge, permettre aux entreprises françaises d'investir davantage que leurs concurrents dans les facteurs hors-prix de la compétitivité.

En valeur, la stabilisation de la part de marché de la France dans les exportations mondiales de biens et services se confirme en 2015, s'établissant à 3,5 % depuis 2013. L'évolution de la part de marché mondiale en valeur d'un pays reflète non seulement les fluctuations des volumes échangés, mais aussi les effets prix (variation relative des prix des marchandises échangées). Ce dernier effet est prépondérant à court terme en cas de fluctuation des différentes monnaies et d'évolution des prix mondiaux des marchandises. Avant que les effets compétitivité n'influent sur les volumes, la part de marché des pays dont la monnaie se déprécie diminue donc mécaniquement, de même que celle des pays qui exportent plutôt des biens dont le prix relatif baisse. Aussi, l'analyse de l'évolution des parts de marché en valeur doit-elle s'accompagner de celle de l'évolution de la part de marché en volume.

En volume, la part de marché de la France progresse en 2015 : elle s'établit à 3,7 %, retrouvant désormais son niveau de 2011. Toutefois, elle reste bien inférieure au niveau moyen observé durant les années 1990 : au cours des années 2000, les exportateurs français ont notamment été handicapés par l'appréciation de l'euro jusqu'en 2008 et par la montée en puissance dans les échanges mondiaux des grands pays émergents, en particulier de la Chine, ce qui a pesé sur les performances à l'exportation de la plupart des pays de l'OCDE, à l'exception notable de l'Allemagne. ■

1. Compétitivité, taux de change effectif réel et part de marché de la France



Champ : France, ensemble de l'économie.

Lecture : une hausse du taux de change effectif réel (échelle inversée) correspond à une dépréciation ; une hausse de la compétitivité correspond à une amélioration.

Note : la compétitivité-coût est calculée à partir des coûts salariaux unitaires (ratio entre les coûts salariaux et la valeur ajoutée en volume). Dans le cas de la France, les effets du CICE ont été intégrés dans le calcul des coûts salariaux.

Sources : OCDE ; direction générale du Trésor.

La **compétitivité-prix à l'exportation** est égale au rapport du prix de référence étranger au prix à l'exportation français. Le prix de référence étranger est une moyenne pondérée des prix de 23 partenaires commerciaux de la France dans l'OCDE. La pondération et les prix de ces 23 partenaires sont établis en fonction de l'intensité de la concurrence exercée par les exportateurs étrangers sur les marchés tiers pour une année de référence (1999). Selon la même méthode, on calcule également un indicateur de **compétitivité-coût**, qui compare les coûts salariaux unitaires de la France à ceux de ces 23 partenaires. Les 23 pays pris en compte pour le calcul des indicateurs de compétitivité-prix et de compétitivité-coût sont l'ensemble des pays de l'OCDE à l'exclusion de l'Europe centrale (Pologne, Hongrie, Slovaquie, République tchèque, Slovénie et Estonie), du Luxembourg, de l'Islande, d'Israël et du Chili. L'indicateur de compétitivité-prix se rapporte aux biens et services, celui des coûts à l'ensemble de l'économie.

Le **taux de change effectif nominal** (respectivement **réel**) de la France est calculé en agréant les parités nominales (respectivement déflatées par les prix à la consommation) des monnaies des 23 pays avec la même pondération que celle utilisée pour le calcul de la compétitivité coût et prix.

La **compétitivité-prix** française s'améliore lorsque les prix français progressent moins vite que les prix étrangers exprimés en une monnaie commune, que ce soit en raison d'une moindre inflation, d'une dépréciation nominale ou d'une combinaison de ces deux facteurs. Une situation où la compétitivité-coût se détériore et où la compétitivité-prix reste stable peut traduire un effort de compression des marges plus important de la part des exportateurs français.

La **part de marché relative** de la France rapporte les exportations totales françaises de biens et services aux exportations mondiales de biens et services, (et non plus uniquement par rapport au total des exportations des pays de l'OCDE), ce qui permet de prendre en compte les pays émergents, notamment la Chine.

9 Relations avec le reste du monde

En 2015, les échanges extérieurs de biens et services accélèrent nettement. En volume (mesuré aux prix de l'année précédente chaînés), les exportations françaises augmentent de 6,1 % (après + 3,3 % en 2014), et les importations de 6,6 % (après + 4,7 % en 2014). Cette dynamique est d'autant plus notable que le commerce mondial de biens ralentit : + 1,5 % en 2015 après + 2,8 % en 2014 selon le *Centraal Planbureau*.

La croissance des exportations est un tout petit peu moins élevée en valeur (+ 5,7 % en 2015) en raison d'une légère diminution des prix (- 0,4 %). En revanche, le recul des prix à l'importation, déjà important en 2014, s'accélère : - 3,0 % en 2015 après - 2,0 % en 2014. Cette dynamique est principalement imputable aux matières premières énergétiques. En définitive, les importations en valeur augmentent de 3,5 %.

In fine, le déficit extérieur des biens et services en valeur en 2015 (- 30,0 Md€) se réduit nettement (de 12,5 Md€) après une hausse en 2014 (de 3,7 Md€). Il s'agit du plus faible déficit depuis 2010 (- 27,6 Md€). Cette amélioration recouvre des évolutions contrastées. Le **déficit commercial** (qui porte uniquement sur les biens) se contracte de 15,7 Md€ pour atteindre - 21,2 Md€ (mesuré **FAB-FAB**). Le **taux de couverture** des biens en valeur augmente ainsi pour la 4^e année consécutive ; en 2015, il gagne 3,3 points, à 95,7 %, et dépasse son niveau de 2005. À l'opposé, le solde des échanges de services se dégrade de 2,5 Md€ et s'établit à - 14,6 Md€.

La réduction du déficit commercial en 2015 est en majeure partie imputable à

l'allègement de la facture énergétique : le déficit des produits des industries extractives (pétrole brut, gaz) se réduit de 10,1 Md€ (à - 28,0 Md€) et celui des produits raffinés de 5,7 Md€ (à - 7,3 Md€). Les échanges de matériels de transport y contribuent également, quoique plus modestement, avec un excédent en hausse de 2,2 Md€ (+ 26,8 Md€ après + 24,6 Md€). En revanche, le solde des échanges de biens d'équipement se dégrade de façon notable. Le déficit s'alourdit de 2,5 Md€, à - 22 Md€.

Le solde des échanges de services hors tourisme, qui s'établit à - 14,6 Md€ après - 12,1 Md€ en 2014, se dégrade pour la quatrième année consécutive. En 2015, la détérioration est principalement due aux échanges de services aux entreprises. Le solde des échanges touristiques est à peu près stable, malgré un recul des dépenses des étrangers en France de plus de 2 Md€.

Le déficit des opérations de répartition se réduit de 13,8 Md€ en 2014, pour s'établir à - 13,0 Md€. Cette amélioration est notamment due à celle du solde des autres transferts courants - qui était alourdi en 2014 par l'amende versée par *BNP Paribas* aux États-Unis - et passe de - 21,4 Md€ à - 15,9 Md€ en 2015 et, dans une moindre mesure, à celle de l'excédent des dividendes (+ 28,0 Md€ après + 24,1 Md€) et de la rémunération des salariés (+ 18,4 Md€ après + 16,8 Md€). Au total, le besoin de financement de la Nation diminue de façon notable : il passe de - 69,4 Md€ à - 43,1 Md€ en 2015, atteignant ainsi son plus bas niveau depuis 2010. ■

Définitions

Déficit commercial : désigne le déficit des échanges de biens en valeur mesuré FAB-FAB.

FAB - franco à bord : désigne une marchandise dont la valeur à l'importation est évaluée estimée au passage à la frontière du pays d'origine à l'exclusion des coûts de transport et d'assurance entre la frontière du pays d'origine et celle du pays importateur. Lorsque ces coûts sont inclus, les importations sont valorisées CAF (« coûts, assurance, fret »). Les exportations sont toujours mesurées FAB. La correction CAF-FAB pour les importations n'est disponible que globalement, et pas pour chaque poste isolément.

Taux de couverture : rapport entre les exportations et les importations FAB.

1. Décomposition par produits des échanges extérieurs de biens

	CAF-FAB, en millions d'euros courants				
	2011	2012	2013	2014	2015
Produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche					
Exportations	16 355	15 535	17 125	15 343	16 505
Importations	11 492	11 551	12 286	12 125	13 290
Solde CAF-FAB	4 863	3 984	4 839	3 218	3 215
Produits des industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets					
Exportations	12 252	11 814	10 310	10 910	9 822
Importations	60 960	61 959	58 155	49 063	37 839
Solde CAF-FAB	- 48 708	- 50 145	- 47 845	- 38 153	- 28 017
Produits des industries agroalimentaires					
Exportations	41 984	43 270	44 270	44 172	45 706
Importations	34 760	36 104	37 540	37 659	38 727
Solde CAF-FAB	7 224	7 166	6 730	6 513	6 979
Coke et pétrole raffiné					
Exportations	17 810	18 814	17 673	16 042	13 995
Importations	28 130	34 416	31 496	29 015	21 255
Solde CAF-FAB	- 10 320	- 15 602	- 13 823	- 12 973	- 7 260
Biens d'équipement					
Exportations	81 602	82 816	81 497	82 569	87 406
Importations	104 511	102 592	102 185	102 050	109 430
Solde CAF-FAB	- 22 909	- 19 776	- 20 688	- 19 481	- 22 024
Matériels de transport					
Exportations	85 936	92 454	96 364	96 943	109 285
Importations	68 658	66 763	67 630	72 326	82 455
Solde CAF-FAB	17 278	25 691	28 734	24 617	26 830
Autres produits industriels					
Exportations	171 463	175 360	175 935	180 110	189 436
Importations	194 287	194 594	192 068	197 000	206 908
Solde CAF-FAB	- 22 824	- 19 234	- 16 133	- 16 890	- 17 472
Ensemble					
Exportations	427 402	440 063	443 174	446 089	472 155
Importations CAF	502 798	507 979	501 360	499 238	509 904
Importations FAB	486 688	492 296	485 220	483 033	493 352
Solde CAF-FAB	- 75 396	- 67 916	- 58 186	- 53 149	- 37 749
Solde FAB-FAB	- 59 286	- 52 233	- 42 046	- 36 944	- 21 197
Taux de couverture (en %)	87,8	89,4	91,3	92,4	95,7

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

2. Compte des relations avec le reste du monde

	soldes, en millions d'euros courants				
	2011	2012	2013	2014	2015
Échanges de biens FAB	(1) - 59 286	- 52 233	- 42 046	- 36 944	- 21 197
Échanges de services hors tourisme	(2) - 548	- 3 252	- 7 777	- 12 070	- 14 579
Services commerciaux	- 1 772	- 2 253	- 2 234	- 2 913	- 3 186
Transports	- 9 715	- 8 683	- 11 874	- 12 655	- 12 861
Services d'information et communication	- 1 523	- 2 159	- 3 720	- 3 934	- 3 668
Assurance	2 097	1 167	846	2 083	2 446
Services financiers, y compris Sifim	5 082	5 001	6 235	5 788	6 013
Services aux entreprises	3 902	2 216	1 775	- 427	- 3 759
Services aux ménages et services de santé	1 381	1 459	1 195	- 12	436
Tourisme	(3) 7 075	10 475	10 000	6 490	5 738
Solde des échanges extérieurs	(1+2+3) - 52 759	- 45 010	- 39 348	- 42 524	- 30 038
Opérations de répartition	(4) 6 613	- 19 588	- 20 123	- 26 826	- 13 023
Rémunération des salariés	14 198	14 993	16 114	16 771	18 351
Impôts sur la production et les importations	- 2 085	- 2 106	- 2 074	- 2 056	- 2 150
Subventions	8 961	8 861	8 583	8 323	8 128
Intérêts	- 4 943	- 24 511	- 24 142	- 25 224	- 23 492
Dividendes	22 689	24 651	28 125	24 082	27 956
Autres revenus de la propriété	8 599	7 711	2 886	6 411	6 630
Impôts courants sur le revenu et le patrimoine	4 270	4 978	3 916	3 517	3 760
Cotisations et prestations sociales	- 9 552	- 10 027	- 10 637	- 11 240	- 11 448
Coopération internationale courante	- 6 229	- 5 903	- 6 144	- 5 760	- 5 385
Ressources de l'UE	- 18 231	- 19 631	- 21 876	- 19 240	- 19 356
Autres transferts courants	- 10 896	- 15 173	- 15 344	- 21 360	- 15 902
Transferts en capital	- 168	- 3 431	470	- 1 050	- 115
Capacité de financement de la Nation	(1+2+3+4) - 46 146	- 64 598	- 59 946	- 69 350	- 43 061

Champ : France .

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

10 Compte financier de la balance des paiements

Le compte financier de la balance des paiements retrace tous les flux financiers entre la France et l'étranger, plus précisément entre les résidents et les non-résidents. Ces flux financiers recouvrent les investissements directs, les investissements de portefeuille, les « autres investissements », sous la forme de prêts et d'emprunts courants, les flux liés aux instruments financiers dérivés et les acquisitions ou cessions d'avoirs de réserve. Ils équilibrent, aux erreurs et omissions près, le solde des transactions courantes. Ainsi, en 2015, des entrées nettes de capitaux financent le solde déficitaire des transactions courantes. Par ailleurs, elles diminuent la position extérieure nette des résidents français qui mesure leur patrimoine financier net.

Au sein du compte financier, les investissements directs (prises de participation au moins égales à 10 % du capital, bénéfices réinvestis et prêts entre sociétés affiliées) sont très proches de l'équilibre en 2015, avec des entrées nettes de capitaux (représentant des investissements nets étrangers en France) de 2 milliards d'euros, après des sorties nettes de 36 milliards en 2014. Les opérations en capital social présentent un solde négatif (entrées nettes) de près de 15 milliards, les investissements étrangers en France dominant largement en 2015 les investissements français à

l'étranger, notamment du fait de quelques opérations d'achats de grande envergure ; à l'inverse, les opérations de prêts intragroupes se soldent par des sorties nettes de capitaux.

Après retraitement des prêts et emprunts entre sociétés sœurs appartenant à un même groupe international, les investissements français à l'étranger nets s'élèvent à 34 milliards d'euros (36 en 2014), et les investissements étrangers en France nets à 36 milliards d'euros (0 en 2014).

En 2015, les investissements de portefeuille nets s'établissent à 54 milliards d'euros : les achats nets de titres étrangers par les résidents s'élèvent à 55 milliards, correspondant essentiellement à des achats nets de titres de dette à long terme tandis que les opérations des non-résidents sont proches de l'équilibre, avec des achats d'actions et de titres d'organismes de placement collectif (OPC) pour 5 milliards, ainsi que de titres de dette à long terme pour 23 milliards, mais un désinvestissement sur les titres de créance à court terme pour 28 milliards.

Par ailleurs, les opérations courantes de prêts et emprunts (« autres investissements ») se traduisent par de fortes entrées nettes de capitaux, pour 77 milliards d'euros, imputables au secteur bancaire français, dont les encours de prêts à l'étranger se sont réduits. ■

Compte financier de la balance des paiements 10

1. Compte financier de la balance des paiements

	en milliards d'euros		
	2013	2014	2015
Investissements directs	- 10,5	36,0	- 1,9
Français à l'étranger¹	15,3	36,2	33,8
Capital social	3,3	19,6	19,9
Réinvestissement des bénéfices	8,5	6,4	8,8
Prêts intragroupes et crédits commerciaux	3,5	10,2	5,1
Étrangers en France¹	25,8	0,2	35,7
Capital social	20,0	9,7	34,6
Réinvestissement des bénéfices	6,6	5,3	7,3
Prêts intragroupes et crédits commerciaux	- 0,8	- 14,8	- 6,2
Investissements de portefeuille...	- 59,7	- 17,9	54,1
...des résidents sur titres émis par les non-résidents	43,6	69,7	54,6
Actions et titres d'organismes de placement collectif	30,9	11,4	4,8
Obligations et assimilés	31,5	44,7	61,2
Titres de créance à court terme	- 18,8	13,7	- 11,4
<i>dont : titres publics</i>	<i>29,0</i>	<i>- 0,8</i>	<i>- 13,8</i>
...des non-résidents sur titres émis par les résidents	103,2	87,7	0,5
Actions et titres d'organismes de placement collectif	25,7	7,9	5,1
Obligations et assimilés	51,2	81,9	23,0
Titres de créance à court terme	26,4	- 2,2	- 27,7
<i>dont : titres publics</i>	<i>60,0</i>	<i>48,4</i>	<i>9,8</i>
Instruments financiers dérivés	- 16,8	- 23,7	10,8
Autres investissements	73,9	- 2,7	- 77,2
<i>dont : institutions financières monétaires</i>	<i>30,5</i>	<i>- 24,6</i>	<i>- 99,8</i>
Avoirs de réserve	- 1,5	0,7	7,2
Compte financier	- 14,5	- 7,5	- 7,0
Erreurs et omissions nettes	2,1	13,1	- 4,7

1. Après compensation des prêts entrants et sortants entre sociétés sœurs appartenant à un même groupe.

Champ : France.

Note : convention de signe de la 6^e édition du manuel de la balance des paiements. S'agissant des opérations en avoirs et en engagements du compte financier, un chiffre positif reflète une augmentation des avoirs ou des engagements, tandis qu'un chiffre négatif représente une diminution des avoirs ou des engagements. S'agissant du solde, un chiffre positif traduit une augmentation nette des avoirs des résidents ou une diminution de leurs engagements, un chiffre négatif traduit une diminution nette des avoirs des résidents ou bien une augmentation de leurs engagements.

Source : Banque de France.

La balance des paiements est établie depuis 2014 suivant la nouvelle méthodologie internationale de la 6^e édition du manuel de la balance des paiements du FMI.

Au sein du compte de *transactions courantes*, les principaux changements portent sur l'enregistrement des opérations de négoce international et du « travail à façon », les services d'intermédiation financière et les services d'assurance. Outre une modification de la convention de signe, le changement le plus significatif pour le *compte financier* concerne les investissements directs qui sont dorénavant publiés en créances et engagements bruts. Sans

impact sur le solde net des opérations, cette nouvelle présentation se traduit par un gonflement des opérations recensées.

L'introduction de la nouvelle méthodologie s'est accompagnée d'une révision des séries à la suite de l'introduction de nouvelles collectes (notamment sur les services) et d'une rétropolation jusqu'en 1999.

Le site Internet de la Banque de France (<http://www.banque-france.fr>) met à disposition les anciennes et les nouvelles séries, ainsi que des notes et études expliquant cette évolution méthodologique et les

11 Sociétés non financières

En 2015, l'activité des sociétés non financières s'améliore : la production augmente de 1,2 % en valeur, après deux années successives de quasi-stagnation (+ 0,1 % en 2013 et 2014). Les consommations intermédiaires évoluent sur un rythme nettement plus faible (+ 0,3 %), si bien que la valeur ajoutée accélère nettement : elle augmente de 2,4 % en 2015, après une hausse modérée en 2014 (+ 0,8 %).

Dans ce contexte d'amélioration économique, la rémunération des salariés est plus dynamique qu'en 2014 : + 1,6 % en 2015 après + 1,3 % en 2014. Cette progression s'explique essentiellement par l'accélération de la masse salariale : + 1,8 % en 2015 après + 0,8 % en 2014. L'emploi n'augmente que très légèrement en 2015 (+ 0,1 % après + 0,2 % en 2014) mais le salaire moyen par tête croît de + 1,6 % (+ 0,6 % en 2014). En revanche la hausse des cotisations sociales est très limitée : + 0,9% en 2015 contre + 2,6 % en 2014. L'année 2015 a notamment été marquée par les allègements de cotisations sociales patronales prévues par le pacte de responsabilité et de solidarité.

Les impôts sur la production stagnent en 2015 après plusieurs années de hausse : + 2,0 % en 2014 et surtout + 4,5 % en 2013. Comme en 2014, ce sont les subventions qui augmentent fortement (+ 20,1 %) sous l'effet du crédit compétitivité emploi (CICE), destiné à soutenir les entreprises. Le relèvement du taux de calcul du CICE en 2014, de 4 % à 6 % des rémunérations versées dans la limite de 2,5 fois le Smic, joue sur l'année 2015 en comptabilité nationale. Ainsi, le crédit d'impôt est passé de 9,3 milliards d'euros en 2014 à 15,0 milliards d'euros en 2015.

La hausse de la rémunération des salariés étant en grande partie compensée par la montée en charge du CICE, l'essentiel de la

hausse de la valeur ajoutée se répercute sur l'**excédent brut d'exploitation**, qui croît de 6,1 % en 2015, après une hausse de 2,2 % en 2014. Cela contribue à la reprise du **taux de marge** depuis 2014 : après une hausse de 0,5 point en 2014, celui-ci gagne un point en 2015 pour s'établir à 31,4 %, soit son plus haut niveau depuis 2010.

Le solde des revenus financiers est plus favorable qu'en 2014 : - 64,8 milliards d'euros en 2015 après - 76,1 milliards d'euros en 2014. Cela s'explique principalement par la nette baisse des intérêts versés par les sociétés non financières, due à la diminution des taux d'intérêt observée en 2015 : le solde des intérêts versés nets des intérêts reçus s'améliore ainsi de 11,8 milliards d'euros en 2015. Le solde des revenus distribués des sociétés est stable.

Au total, l'épargne des sociétés non financières s'améliore très fortement en 2015 (+ 16,6 % après + 2,7 % en 2014) sous l'effet conjugué de la hausse de l'EBE et de la baisse des intérêts nets versés. La diminution de l'impôt sur les sociétés (calculé avant imputation des crédits d'impôts) se poursuit : - 1,2 % en 2015 après - 3,9 % en 2014 ; elle est plus que compensée par la dégradation des transferts courants nets, mais leur impact sur l'épargne reste limité en 2015.

L'investissement des sociétés non financières continue de se renforcer en 2015 : + 2,7 % après + 1,6 % en 2014. Avec la forte consolidation de l'épargne, le **taux d'autofinancement** bondit de 10,3 points en 2015 pour atteindre 86,3 %, soit son plus haut niveau depuis 2005. Le besoin de financement des entreprises diminue de près de 20 milliards d'euros et s'élève désormais à - 35,5 milliards d'euros en 2015, malgré l'effet du restockage : les stocks augmentent en effet de 19,8 milliards d'euros après une hausse de 15,0 milliards d'euros en 2014. ■

Définitions

Excédent brut d'exploitation : solde du compte d'exploitation. Il est égal à la valeur ajoutée, diminuée de la rémunération des salariés, des autres impôts sur la production et augmentée des subventions d'exploitation.

Taux de marge : rapport de l'excédent brut d'exploitation à la valeur ajoutée.

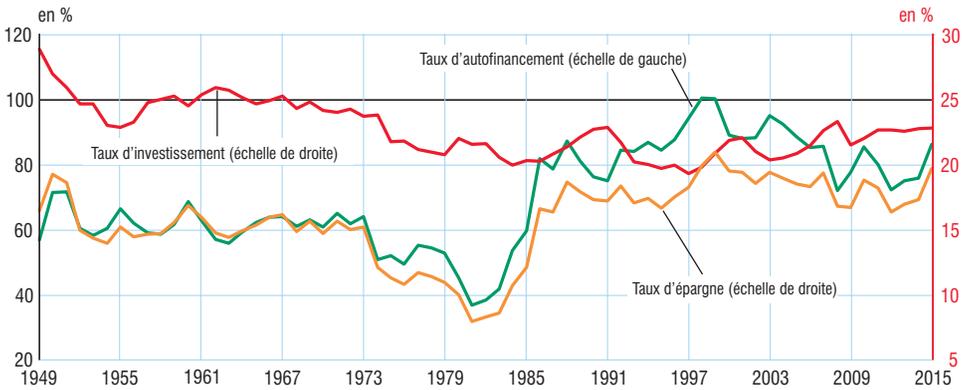
Taux d'autofinancement : rapport de l'épargne brute à la formation brute de capital fixe.

Taux d'investissement : rapport de la formation brute de capital fixe à la valeur ajoutée.

Pour en savoir plus

- Voir encadré « L'impact comptable du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) en 2014 » in *L'économie française*, coll. « Insee Références », édition 2015.

1. Taux d'autofinancement des sociétés non financières



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

2. Principaux éléments du compte des sociétés non financières

	2015 (en milliards d'euros)	Évolution		
		2013/2012	2014/2013	2015/2014
Production	2 630,7	0,1	0,1	1,2
Consommations intermédiaires	1 520,9	-0,8	-0,3	0,3
Valeur ajoutée	1 109,8	1,3	0,8	2,4
Rémunération des salariés	731,1	1,5	1,3	1,6
Impôts sur la production	60,1	4,5	2,0	-0,0
Subventions	-30,4	-2,5	53,0	20,1
Excédent brut d'exploitation	349,0	0,3	2,2	6,1
Revenus de la propriété versés	268,9	-7,6	2,9	-2,7
Revenus de la propriété reçus	204,1	-5,7	2,4	2,0
Impôts courants sur le revenu	38,9	9,0	-3,9	-1,2
Épargne brute	218,9	5,0	2,7	16,6
Formation brute de capital fixe	253,7	0,9	1,6	2,7
Variation de stocks	19,8	///	///	///
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	-35,5	///	///	///

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

3. Principaux ratios des sociétés non financières

	2012	2013	2014	2015
Taux de valeur ajoutée	40,9	41,4	41,7	42,2
Partage de la valeur ajoutée (VA)				
Rémunération des salariés / VA	66,0	66,1	66,4	65,9
Taux de marge	30,2	29,9	30,4	31,4
Poids en % de la VA				
des intérêts versés	7,3	6,0	6,0	4,6
des dividendes versés (nets)	4,9	4,2	4,6	4,5
des impôts courants sur le revenu	3,5	3,8	3,6	3,5
de l'épargne brute	16,4	17,0	17,3	19,7
Taux d'investissement	22,7	22,6	22,8	22,9
Taux d'autofinancement	72,3	75,2	76,0	86,3

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

12 Prélèvements obligatoires

En 2015, le taux de prélèvements obligatoires des administrations publiques baisse de 0,1 point à 44,7 points de PIB, après une progression continue entre 2009 et 2013 liée aux mesures prises en vue du redressement des finances publiques, puis une stabilisation en 2014. Les mesures fiscales et sociales jouent à la baisse sur le taux de prélèvements obligatoires (- 1,8 Md€, soit - 0,1 point de PIB). Plusieurs mesures tendent à alléger la charge fiscale des entreprises et des ménages : les mesures du Pacte de responsabilité et de solidarité, avec en particulier la suppression d'une première tranche de la contribution sociale de solidarité des sociétés (C3S ; - 1,0 Md€), les allègements de cotisations sociales (- 5,6 Md€) et les réductions d'impôt sur le revenu (- 1,5 Md€) ; la montée en charge du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE ; - 5,3 Md€) et les contrecoups du plan de relance (- 0,8 Md€). En sens inverse, d'autres mesures jouent sensiblement à la hausse : l'impact de la montée en charge de la composante carbone des taxes intérieures de consommation (TIC ; + 1,8 Md€), la hausse des tarifs de la contribution au service public de l'électricité pour financer les énergies renouvelables (+ 1,1 Md€), la hausse de 2 centimes du prix du gazole (+ 0,8 Md€), la limitation de la déductibilité des charges financières (+ 1,3 Md€), l'incidence sur l'IS des allègements de charges et de la suppression d'une première tranche de la C3S (+ 0,8 Md€), la hausse des taux d'imposition des impôts directs locaux et du plafond des taux des droits de mutation à titre onéreux (+ 1,1 Md€), la réforme des crédits de paiement sur les droits de succession (+ 1,0 Md€), les réformes des retraites avec la hausse des cotisations vieillesse et la baisse des cotisations famille (+ 0,6 Md€), l'élargissement du dispositif de départ anticipé à la

retraite pour les carrières longues (financé par une hausse de cotisations de + 0,6 Md€), la hausse des taux de cotisation AGIRC-ARCCO (+ 0,5 Md€), la suppression de la déductibilité de certaines taxes à l'impôt sur les bénéfices décidée en loi de finances rectificative pour 2014 (+ 0,8 Md€), l'effet indirect sur les exonérations et taux réduit de CSG/CRDS de la loi de finances initiale 2014 (+ 0,5 Md€), le contrecoup de la réforme de l'imposition des plus-values immobilières et mobilières (+ 0,7 Md€) et la lutte contre la fraude (+ 0,7 Md€) avec notamment le service de traitement des déclarations rectificatives (+ 0,6 Md€).

Hors effets des mesures fiscales et sociales, le taux de prélèvements obligatoires se serait stabilisé, leur progression spontanée (+ 1,9 %) étant identique à l'évolution du PIB en valeur.

L'évolution globale du taux de prélèvements obligatoires recouvre des évolutions différentes suivant les sous-secteurs des administrations publiques.

Le taux de prélèvements obligatoires de l'État atteint 13,5 points de PIB, en diminution de 0,1 point. Les mesures de transfert de l'État vers les autres sous-secteurs contribuent à la baisse à hauteur de - 0,1 point. Hors effet des mesures nouvelles et de périmètre, le taux de prélèvements obligatoires se serait stabilisé.

Le taux de prélèvements obligatoires des administrations publiques locales est en hausse de 0,1 point par rapport à 2014, à 6,1 points de PIB. Cette hausse s'explique par la contribution des mesures nouvelles (+ 0,1 point).

Le taux de prélèvements obligatoires des administrations de sécurité sociale baisse de 0,2 point en 2015, à 24,2 points de PIB. Cette diminution s'explique d'abord par l'impact négatif des mesures nouvelles (- 0,15 point) et dans une moindre mesure par l'évolution spontanée (- 0,05 point). ■

1. Prélèvements obligatoires des administrations publiques

	2011	2012	2013	2014	2015
Impôts et cotisations sociales effectives après transferts^{1,2} (en milliards d'euros)					
Administrations publiques centrales	278,7	295,9	311,9	306,2	311,3
<i>dont : État</i>	266,4	283,0	297,8	291,5	294,4
Administrations publiques locales	119,2	123,6	124,9	127,9	133,4
Administrations de sécurité sociale	476,7	493,1	507,9	522,3	528,6
<i>dont : cotisations sociales</i>	325,7	334,7	345,3	354,9	358,6
Institutions de l'Union européenne	2,1	2,1	2,1	2,1	2,2
Ensemble	876,7	914,7	946,8	958,5	975,4
Impôts et cotisations sociales effectives après transferts^{1,2} (en % du PIB)					
Administrations publiques centrales	13,5	14,2	14,7	14,3	14,3
<i>dont : État</i>	12,9	13,6	14,1	13,6	13,5
Administrations publiques locales	5,8	5,9	5,9	6,0	6,1
Administrations de sécurité sociale	23,2	23,6	24,0	24,4	24,2
<i>dont : cotisations sociales</i>	15,8	16,0	16,3	16,6	16,4
Institutions de l'Union européenne	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Ensemble	42,6	43,8	44,8	44,8	44,7

1. Les prélèvements obligatoires sont calculés nets des crédits d'impôts.

2. Les transferts comportent, d'une part, les transferts de recettes fiscales entre administrations publiques (par exemple de l'État aux collectivités locales), d'autre part, les impôts et cotisations dus non recouvrables. En comptabilité nationale, les impôts et cotisations sont enregistrés pour leur montant dû, et l'écart avec le montant effectivement payé est compté en transfert en capital. Dans ce tableau, les prélèvements obligatoires sont calculés nets des impôts et cotisations non recouvrables.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

2. Comparaison internationale de 2000 à 2014

en % du PIB

	2000			2013			2014		
	Taux de PO ¹	Impôts	Cotisations sociales	Taux de PO ¹	Impôts	Cotisations sociales	Taux de PO ¹	Impôts	Cotisations sociales
France	43,1	27,6	15,5	45,0	28,3	16,7	45,2	28,1	17,1
Allemagne	36,3	22,1	14,2	36,5	22,6	13,9	36,1	22,1	14,0
Royaume-Uni	34,7	28,8	5,9	32,9	26,7	6,2	32,6	26,5	6,1
Suède	49,0	36,1	12,9	42,8	32,8	10,0	42,7	32,8	9,9
États-Unis	28,4	21,8	6,6	25,4	19,3	6,1	26,0	19,8	6,2
Japon	26,6	17,2	9,4	30,3	17,9	12,4

1. PO : prélèvements obligatoires.

Note : le périmètre des prélèvements obligatoires retenu par l'OCDE diffère légèrement de celui retenu par la France. Ainsi, contrairement à la France, l'OCDE comptabilise par exemple en prélèvements obligatoires la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Les chiffres présentés sont donc différents de ceux de la figure 1.

Source : OCDE.

13 Besoin de financement des administrations publiques

En 2015, le déficit public s'établit à 77,5 milliards d'euros : il passe de 4,0 % du produit intérieur brut (PIB) en 2014 à 3,6 % du PIB en 2015.

Le besoin de financement de l'État se réduit : - 71,3 Md€ après - 75,3 Md€ en 2014. Cette baisse du déficit résulte d'une légère diminution des dépenses (- 0,2 % après + 1,8 % en 2014) et d'une augmentation des recettes (+ 0,8 % après + 0,7 % en 2014). La quasi-stabilité des dépenses est la résultante de mouvements opposés : la montée en charge du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), qui maintient le taux de croissance des subventions à un niveau élevé à + 28,9 % en 2015 ; le contrecoup de la mise en place du deuxième volet du programme d'investissements d'avenir (PIA 2) qui s'était traduit par 7,5 Md€ de transferts en capital aux organismes divers d'administration centrale (Odac) en 2014. Hors crédits d'impôt, la dépense de l'État recule de 1,5 % (- 0,4 % en 2014). Par ailleurs, la baisse de la charge d'intérêts se poursuit (- 4,5 % après - 2,8 %), ainsi que la baisse des transferts courants entre administrations (- 2,5 %, dont une réduction de 3,5 Md€ des concours financiers aux collectivités locales). La progression des recettes est notamment alimentée par les rentrées de TVA.

Le solde des Odac est déficitaire à - 1,1 Md€, après + 2,9 Md€ en 2014. Cette dégradation résulte d'un recul des recettes (- 3,0 % après + 5,9 % en 2014) associé à une hausse des dépenses (+ 1,7 % après + 4,1 % en 2014). Les recettes hors prélèvements obligatoires diminuent de 6,5 % (après une progression de + 6,2 % en 2014), en lien avec le contrecoup de la mise en œuvre du PIA 2 en 2014. La baisse des recettes est atténuée par la progression des prélèvements obligatoires (+ 14,5 % après + 4,2 % en 2014) sous l'effet notamment de la hausse de la contribution au service public de l'électricité (CSPE) et de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE) transférée à l'Agence de financement des infrastructures de transport de France (AFITF). La hausse des dépenses est tirée par les subventions (+ 10,5 % après + 20,0 % en 2014, en lien avec la montée en charge des

contrats aidés financés par l'Agence de services et de paiements) et modérée par le contrecoup du paiement en 2014 de l'indemnité à la société Ecomouv par l'AFITF.

Les administrations publiques locales passent en excédent à + 0,7 Md€ après - 4,6 Md€ en 2014. Cette amélioration résulte d'une légère hausse des recettes (+ 0,8 % après + 1,7 % en 2014), conjuguée à une baisse des dépenses (- 1,3 % après + 0,2 % en 2014). Le recul de l'investissement local se poursuit (- 10,0 % après - 8,4 % en 2014). Les dépenses hors investissement ralentissent, qu'il s'agisse des rémunérations (+ 2,1 % après + 3,7 %) ou des consommations intermédiaires (- 1,0 % après - 0,1 %, hors services d'intermédiation financière indirectement mesurés). Les recettes subissent la baisse des dotations de l'État mais sont portées par la croissance des prélèvements obligatoires (+ 4,3 % après + 2,4 % en 2014), notamment par les rentrées des droits de mutation à titre onéreux (DMTO) en raison du dynamisme des transactions immobilières en fin d'année, et de l'exercice de leur pouvoir d'augmentation de taux par de nouveaux départements.

Le solde des administrations de sécurité sociale (ASSO) s'améliore de 2,1 Md€ en 2015 : il s'établit à - 5,8 Md€ après - 7,9 Md€ en 2014. Les dépenses augmentent moins vite (+ 0,7 % après + 2,3 % en 2014) que les recettes (+ 1,1 % après + 2,5 % en 2014). La moindre hausse des dépenses et des recettes s'explique par la mise en œuvre du premier volet du Pacte de responsabilité et de solidarité. Le financement d'une partie des aides au logement est en effet transféré à l'État pour compenser la baisse des recettes liées au Pacte. Les prestations sociales poursuivent leur ralentissement (+ 1,9 % après + 2,2 % en 2014) en lien avec la faible revalorisation des pensions de base et l'entrée en vigueur de mesures concernant la politique familiale comme la modulation des allocations familiales en fonction du revenu au 1^{er} juillet 2015. Les dépenses entrant dans le champ de l'objectif national des dépenses de l'assurance maladie (Ondam) ont crû de 2,0 %, conformément à l'objectif rectifié par la loi de financement de la sécurité sociale pour 2016. ■

Besoin de financement des administrations publiques 13

1. Chiffres clés des administrations publiques

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Solde public (en % du PIB)¹	- 6,8	- 5,1	- 4,8	- 4,0	- 4,0	- 3,6
Solde public (en milliards d'euros)¹	- 135,2	- 104,5	- 100,4	- 85,4	- 84,8	- 77,5
Capacité (+) ou besoin (-) de financement (en milliards d'euros)¹	- 135,8	- 105,0	- 100,4	- 85,4	- 84,8	- 77,5
État	- 121,7	- 91,2	- 81,6	- 69,6	- 75,3	- 71,3
Organismes divers d'administration centrale	10,9	- 0,2	- 2,6	1,4	2,9	- 1,1
Administrations publiques locales	- 1,7	- 0,7	- 3,5	- 8,3	- 4,6	0,7
Administrations de sécurité sociale	- 23,2	- 12,9	- 12,7	- 8,8	- 7,9	- 5,8
Recettes publiques (en % du PIB)	49,6	50,8	52,0	52,9	53,4	53,5
Dépenses publiques (en % du PIB)	56,4	55,9	56,8	57,0	57,3	57,0
Dépenses publiques (évolution en volume, en %) ²	0,0	0,0	1,1	0,9	1,3	1,4
Prélèvements obligatoires (en % du PIB)	41,3	42,6	43,8	44,8	44,8	44,7

1. Au sens du traité de Maastricht.

2. Le déflateur utilisé est l'indice des prix à la consommation hors loyers et hors tabac.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

2. Dépenses et recettes des administrations publiques

	en milliards d'euros						Évolution 2015/2014 (en %)
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	
Dépenses de fonctionnement ¹	368,1	374,8	382,7	389,6	394,4	399,2	1,2
<i>dont : consommations intermédiaires¹</i>	98,9	101,5	104,4	106,3	105,2	106,9	1,7
<i> rémunérations</i>	259,8	263,6	268,5	273,1	278,6	281,5	1,0
Intérêts ²	51,2	56,3	56,7	51,6	50,9	48,6	- 4,5
Prestations sociales en espèces et en nature	498,6	512,8	530,0	545,1	557,3	567,4	1,8
Autres transferts et subventions	124,9	124,3	130,6	131,1	141,9	150,4	6,0
Acquisition nette d'actifs non financiers	85,1	83,3	86,0	87,8	82,2	77,8	- 5,4
<i>dont : investissement</i>	82,9	81,6	84,5	84,3	79,4	75,3	- 5,1
Total des dépenses	1 128,0	1 151,5	1 186,0	1 205,3	1 226,6	1 243,3	1,4
Ventes et autres recettes de production	80,0	81,4	83,0	84,9	86,5	88,2	1,9
Revenus de la propriété	16,1	17,1	15,0	14,2	14,9	15,4	3,2
Impôts	516,8	552,9	581,0	601,5	611,4	629,2	2,9
<i>dont : impôts sur les produits et la production</i>	293,2	310,7	319,6	328,8	336,8	347,7	3,2
<i> impôts courants sur le revenu et le patrimoine</i>	220,6	238,2	256,8	269,4	270,8	274,6	1,4
Cotisations sociales effectives	323,8	336,6	346,1	356,9	366,3	370,1	1,0
Autres recettes ³	55,5	58,5	60,4	62,4	62,7	63,0	0,5
Total des recettes	992,2	1 046,6	1 085,6	1 119,9	1 141,8	1 165,8	2,1
Besoin de financement	- 135,8	- 105,0	- 100,4	- 85,4	- 84,8	- 77,5	- 8,7

1. Hors correction au titre des services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Sifim) sur les intérêts versés.

2. Y compris Sifim.

3. Y compris cotisations sociales imputées.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

14 Dette des administrations publiques

La dette publique au sens de Maastricht s'élève à 2 096,9 milliards d'euros fin 2015 après 2 040,3 milliards un an plus tôt. Elle atteint 96,1 % du PIB, après 95,3 % fin 2014.

La contribution à la dette publique de l'État s'établit à 1 661,2 milliards d'euros, en hausse de 49,8 milliards, soit une variation plus faible que son besoin de financement (71,3 milliards) en raison d'un montant élevé de primes à l'émission en 2015.

La contribution à la dette des organismes divers d'administration centrale (Odac) diminue de 3,8 milliards d'euros en 2015, et s'établit à 18,9 milliards d'euros. Une bonne moitié de cette baisse (2,1 milliards d'euros) est imputable à la sortie du Fonds de garantie des dépôts et de résolution du périmètre des administrations publiques en 2015. Par ailleurs, la Caisse nationale des autoroutes (CNA) se désendette à hauteur de 1,7 milliards d'euros.

La contribution des administrations publiques locales à la dette atteint 196,5 milliards d'euros à la fin 2015, soit une hausse de 7,0 milliards par rapport à 2014 et ce, malgré une capacité de financement de 0,7 milliard d'euros. La différence provient en grande partie d'une hausse de 5,1 milliards d'euros des dépôts au Trésor des collectivités locales. De plus, elles utilisent une partie de l'argent emprunté pour payer 0,9 milliard d'euros d'indemnités dans le cadre de la renégociation des emprunts structurés, dits « emprunts toxiques ». Le versement de ces indemnités n'affecte pas le besoin de financement.

Enfin, la contribution à la dette publique des administrations de sécurité sociale (Asso) augmente de 3,6 milliards pour s'établir à 220,3 milliards d'euros fin 2015. Le besoin de financement (5,8 milliards), plus important que la variation de la dette, provient en

grande partie de décalages comptables sur des opérations non financières.

Au total, la dette de l'ensemble des administrations publiques progresse de 56,6 milliards d'euros, soit un accroissement comparable à celui de la **dette nette** : celle-ci augmente de 53,5 milliards d'euros par rapport à la fin 2014 pour atteindre 1 904,1 milliards d'euros, soit 87,3 % du PIB. Les mouvements d'actifs sont relativement faibles. Les trésoreries de l'État, des Odac et des Asso augmentent respectivement de 4,8 milliards d'euros, 1,3 milliard d'euros et 3,7 milliards d'euros. Les administrations de sécurité sociale diminuent en revanche leur détention de titres de 3,9 milliards d'euros. Les encours de prêts à long terme de l'État diminuent de 2,1 milliards d'euros (dont 2,4 milliards d'euros de remboursement par la Grèce de prêts accordés dans le cadre du Fonds européen de stabilité financière (FESF)). De même, la Caisse nationale des autoroutes se fait rembourser 1,7 milliard d'euros de prêts.

La dette au sens de Maastricht a lentement augmenté entre 1995 et 2007 : elle est passée de 55,8 % du PIB à 64,4 %, soit un rythme annuel moyen de hausse de 0,7 point. À la suite de la crise financière de 2008 et de la contraction du PIB en 2009, elle augmente de 14,6 points en deux ans et atteint 79,0 % du PIB fin 2009. Elle ne cesse de croître jusqu'en 2014, à un rythme annuel moyen de 3,2 points. L'année 2015 marque un ralentissement puisque la dette n'augmente que de 0,8 point.

Dans l'ensemble de l'UE à 28, la dette des administrations publiques atteint 85,2 % du PIB de l'Union, en baisse de 1,6 point par rapport à fin 2014. Pour la zone euro à 18, la dette de Maastricht s'élève à 90,8 % du PIB, en baisse de 1,4 point. ■

Définitions

Dette publique au sens de Maastricht : elle est cohérente avec les comptes nationaux financiers, mais elle diffère du total du passif des administrations publiques car : elle exclut certains instruments de dette, essentiellement les crédits commerciaux et autres délais de paiement ; elle est consolidée : les dettes dont le créancier appartient au champ des administrations publiques sont exclues ; enfin, elle est évaluée en valeur nominale, c'est-à-dire à la valeur de remboursement effective et non à la valeur de marché comme cela se fait dans les comptes nationaux.

Dette nette : elle est égale à la dette publique notifiée diminuée des dépôts, crédits et titres de créances négociables (évalués à leur valeur de marché) détenus par les administrations publiques des autres secteurs.

Pour en savoir plus

- « Les comptes des administrations publiques en 2015 : l'investissement se replie à nouveau et le déficit public se réduit », *Insee Première*, n° 1598, mai 2016.

1. Dette publique au sens de Maastricht et dette publique nette

en milliards d'euros

	Au 31 décembre 2013		Au 31 décembre 2014		Au 31 décembre 2015	
	Dette publique brute ¹	Dette publique nette ¹	Dette publique brute ¹	Dette publique nette ¹	Dette publique brute ¹	Dette publique nette ¹
État	1 536,1	1 430,3	1 611,3	1 510,3	1 661,2	1 556,7
Organismes divers d'administration centrale	22,7	4,6	22,7	6,3	18,9	2,9
Administrations locales	183,8	171,4	189,5	177,3	196,5	184,0
Administrations de sécurité sociale	211,7	161,6	216,7	156,7	220,3	160,5
Ensemble des administrations publiques	1 954,4	1 767,8	2 040,3	1 850,6	2 096,9	1 904,1
En % du PIB	92,4	83,6	95,3	86,5	96,1	87,3

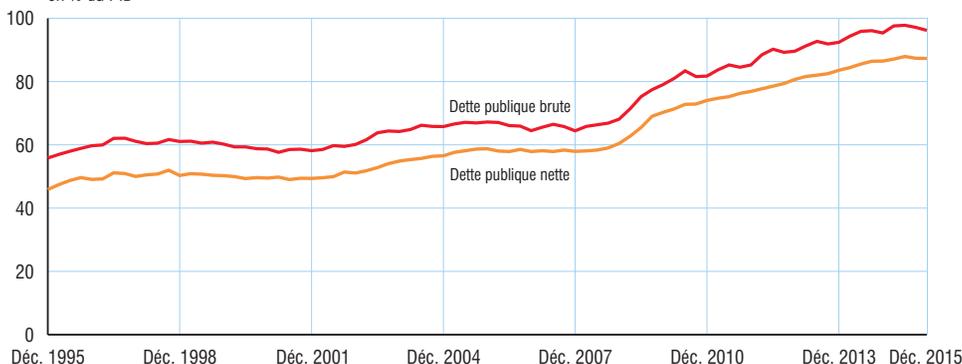
1. Voir définitions.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

2. Dette publique brute et dette publique nette

en % du PIB



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

3. Dette publique au sens de Maastricht au sein des pays de l'Union européenne

en % du PIB

	2012	2013	2014	2015
Allemagne	79,6	77,2	74,7	71,2
Autriche	81,6	80,8	84,3	86,2
Belgique	104,1	105,2	106,5	106,0
Danemark	45,2	44,7	44,8	40,2
Espagne	85,4	93,7	99,3	99,2
Finlande	52,9	55,5	59,3	63,1
France¹	89,6	92,4	95,3	96,1
Grèce	159,6	177,7	180,1	176,9
Irlande	120,1	120,0	107,5	93,8
Italie	123,3	129,0	132,5	132,7
Luxembourg	22,0	23,3	22,9	21,4
Pays-Bas	66,4	67,9	68,2	65,1
Pologne	54,0	56,0	50,5	51,3
Portugal	126,2	129,0	130,2	129,0
Royaume-Uni	85,3	86,2	88,2	89,2
Suède	37,2	39,8	44,8	43,4
Union européenne à 28	83,8	85,5	86,8	85,2
Zone euro à 18	89,5	91,3	92,2	90,8

1. Données publiées par l'Insee le 30 mai 2016.

Source : Eurostat, données notifiées à la commission européenne le 31 mars 2016.

15 Dépenses des administrations publiques par finalité

En 2014, les **dépenses publiques** s'élèvent à 1 266,6 milliards d'euros, soit 57,3 % du PIB. La protection sociale représente 43,1 % des dépenses publiques. Ce poste est principalement constitué des prestations sociales liées aux différents risques, versées en majorité par les administrations de sécurité sociale (retraite, chômage, indemnités journalières, famille), mais aussi par l'État et les collectivités territoriales (exclusion, handicap, dépendance). Parmi les postes importants viennent ensuite les dépenses de santé (14,3 %), les services publics généraux (11,6 %) et l'enseignement (9,6 %).

Sur moyenne période, les dépenses publiques sont relativement dynamiques. Depuis 2000, elles ont augmenté sensiblement plus vite que le PIB en valeur : + 3,5 % contre + 2,6 % en moyenne par an. En 2014, les dépenses augmentent de 1,8 % contre 1,6 % en 2013. Ce léger regain s'explique principalement par les dépenses concernant la protection sociale (+ 2,5 %), la santé (+ 2,4 %), les affaires économiques (+ 3,9 %) ainsi que le logement et les équipements collectifs (+ 7,8 %). En revanche, les dépenses de services généraux et de défense diminuent (respectivement - 2,2 % et - 2,7 %).

Les dépenses de l'État et des organismes divers d'administration centrale (Odac) accélèrent en 2014 : les dépenses de l'État sont en effet portées par la hausse des subventions liées aux crédits d'impôt, notamment le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE). Les dépenses des administrations de sécurité sociale augmentent de 2,3 % contre 2,2 % en 2013, contribuant pour 0,9 point à la croissance des dépenses totales. À l'inverse, la croissance des dépenses des administrations publiques locales est plus faible en 2014 (+ 0,2 % contre + 3,4 %

en 2013). Ce ralentissement est en partie dû à une forte baisse des dépenses d'investissement (- 8,4 %) liée au cycle électoral.

En 2014, le taux de dépenses publiques est plus élevé en France (57,3 % du PIB) qu'en Allemagne (44,3 %) ou qu'au Royaume-Uni (43,9 %). La France se classe en deuxième position dans l'Union européenne, après la Finlande (58,1 %). La structure des dépenses est similaire dans tous les pays européens avec une part importante de la protection sociale (36,8 % en moyenne). Néanmoins, cette part varie sensiblement d'un pays à l'autre : la plus faible s'élève à 22,4 % pour l'Islande et la plus élevée à 48,1 % pour la Slovaquie. Ces disparités traduisent notamment des choix de société différents : par exemple, recourir à des systèmes publics plutôt qu'à des fonds de pension privés pour financer les retraites. Viennent ensuite les dépenses de services généraux (qui comprennent notamment les charges d'intérêt), la santé et l'enseignement. Dans l'ensemble des pays européens, ces quatre postes de dépenses représentent 76,8 % des dépenses totales. Hors protection sociale, l'écart se réduit, la France se situant 5 points au-dessus du Royaume-Uni et 7 points au-dessus de l'Allemagne : 32,6 % du PIB contre respectivement 27,5 % et 25,5 %. Entre 2009 et 2014, le poids de la dépense dans le PIB a augmenté de 0,6 point en France alors qu'il a diminué au Royaume-Uni (- 5,7 points), en Allemagne (- 3,3 points) et en Espagne (- 1,3 point) et stagné en Italie. Le poids dans le PIB de la dépense publique hors protection sociale a baissé dans ces cinq pays, tandis que l'évolution du poids dans le PIB de la dépense de protection sociale est plus contrastée : à la baisse en Allemagne et au Royaume-Uni, à la hausse dans les pays latins. ■

Définitions

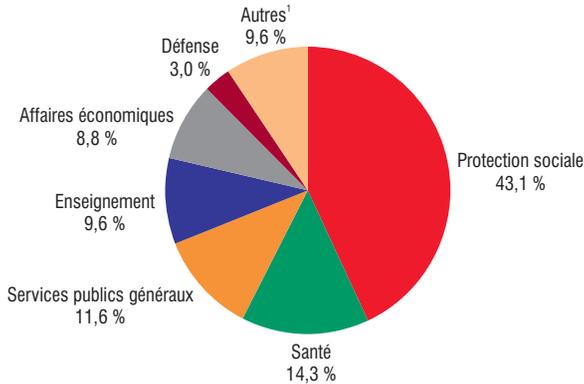
Dépenses des administrations publiques : ventilées suivant une nomenclature internationale définie dans le chapitre 29 du système de comptes nationaux (SCN) de 2008 : la COFOG (*Classification of the functions of government*). Celle-ci répartit les dépenses des administrations publiques en dix catégories selon leur finalité. Le partage, délicat, entre dépenses de santé et de protection sociale peut nuire à la comparabilité des résultats internationaux. Sont comptabilisés, dans les chiffres français : en santé, les dépenses concernant la prise en charge de soins de santé (remboursement de soins de ville et de biens médicaux) et les coûts de fonctionnement des hôpitaux ; en protection sociale, les transferts en espèces aux ménages destinés à compenser les pertes de revenus dues à la maladie et aux accidents du travail (indemnités journalières). En outre, tous les pays n'appliquent pas nécessairement les mêmes conventions comptables, certains classant par exemple les hôpitaux publics hors des administrations publiques. Les dépenses par sous-secteurs (État, Odac, administrations publiques locales et administrations de sécurité sociale) présentées ici sont consolidées : elles excluent tous les transferts à destination d'autres administrations publiques.

Pour en savoir plus

- Voir encadré « L'impact comptable du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) en 2014 » in *L'économie française*, coll. « Insee Références », édition 2015.

Dépenses des administrations publiques par finalité 15

1. Structure des dépenses publiques en France en 2014

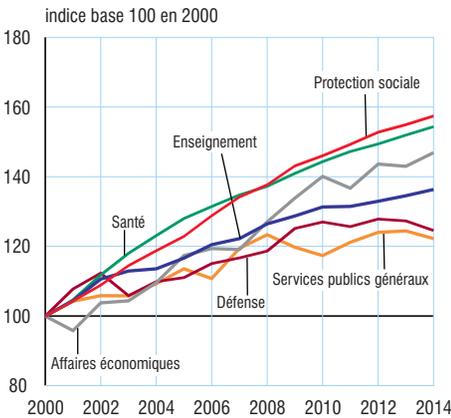


1. Part inférieure à 3 % (ordre et sécurité publics, loisirs, culture et culte, logement et équipements collectifs, protection de l'environnement).

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

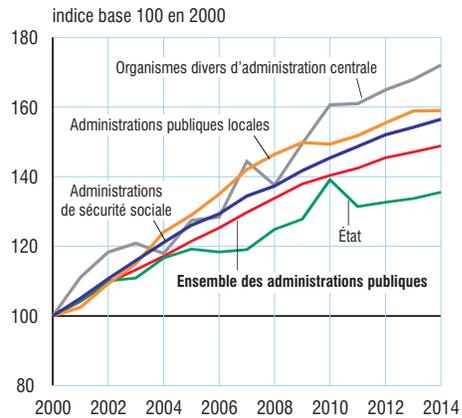
2. Évolution des dépenses publiques par finalité de 2000 à 2014



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

3. Évolution des dépenses publiques par catégorie d'administration publique de 2000 à 2014



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

4. Comparaison européenne des structures de dépenses publiques en 2009 et 2014

	en %									
	France		Allemagne		Royaume-Uni		Italie		Espagne	
	2009	2014	2009	2014	2009	2014	2009	2014	2009	2014
Services publics généraux	12,6	11,6	13,8	14,3	9,5	12,2	16,8	17,4	12,3	15,5
Défense	3,3	3,0	2,4	2,3	5,3	4,9	2,8	2,4	2,2	1,9
Ordre et sécurité publics	2,9	2,8	3,4	3,5	5,4	4,6	4,0	3,7	4,5	4,5
Affaires économiques	8,7	8,8	8,5	7,5	9,0	6,8	9,1	8,1	12,5	9,9
Protection de l'environnement	1,7	1,7	1,5	1,3	2,1	1,9	1,7	1,9	2,3	1,9
Logement et équipements collectifs	2,6	2,5	1,4	0,9	2,6	1,4	1,6	1,3	2,8	1,1
Santé	14,0	14,3	15,0	16,3	16,1	17,3	14,6	14,0	14,8	13,7
Loisirs, culture et culte	2,5	2,5	1,8	1,8	2,1	1,5	1,7	1,4	3,6	2,6
Enseignement	10,0	9,6	9,1	9,7	13,3	11,8	9,0	7,9	10,1	9,1
Protection sociale	41,7	43,1	43,2	42,4	34,9	37,5	38,7	41,8	35,0	39,6
Ensemble	100,0									
Ensemble des dépenses (en % du PIB)	56,8	57,3	47,6	44,3	49,6	43,9	51,1	51,2	45,8	44,5
Ensemble des dépenses hors protection sociale (en % du PIB)	33,1	32,6	26,9	25,5	32,3	27,5	31,4	29,8	29,8	26,9

Sources : Eurostat et Insee, comptes nationaux, base 2010.

16 Intermédiaires financiers

En 2015, la valeur ajoutée des **intermédiaires financiers** poursuit sa progression (+ 3,0 % par rapport à 2014, dont + 4,7 % pour les seuls établissements de crédit). Cette hausse provient principalement de la production de **services d'intermédiation financière indirectement mesurés** (Sifim ; + 6,2 %) en raison d'une légère augmentation de la marge globale d'intermédiation (+ 2 points de base) qui se conjugue à la progression des encours de crédits et de dépôts. Dans un contexte de baisse des taux, le coût moyen de refinancement des banques en 2015, qui sert de référence pour le calcul de la marge d'intermédiation, diminue de 31 points de base par rapport à 2014. Cette diminution du coût de refinancement n'est pas complètement répercutée par les banques sur les taux appliqués à la clientèle pour leur crédit : la diminution de 17 points de base du taux d'intérêt moyen sur les crédits conduit à une augmentation de la marge d'intermédiation sur les crédits de 14 points de base. À l'inverse, la marge d'intermédiation sur les dépôts se contracte de 13 points de base du fait d'une baisse du taux moyen de rémunération des dépôts de seulement 18 points de base. La **production facturée** mesurée par les commissions diminue légèrement (- 1,2 %), de sorte que la hausse de la production totale des intermédiaires financiers se limite à + 1,7 %. Les consommations intermédiaires étant quasi stables (+ 0,4 %) et les frais de personnel diminuant (- 1,9 %), le taux de marge, au sens de la comptabilité nationale, se renforce de 2,4 points de pourcentage en 2015 et atteint 46,8 %.

Les flux d'intérêts, ajustés de la production de Sifim, continuent de baisser (- 22,2 % pour les intérêts reçus et - 15,7 % pour les intérêts versés, contre respectivement - 7,1 % et - 6,0 % en 2014), en lien avec la baisse des taux. En niveau, les intérêts versés (102,0 milliards d'euros) sont supérieurs aux intérêts reçus

(98,4 milliards d'euros). En revanche, les dividendes reçus progressent davantage que les dividendes versés. Les « autres transferts courants divers (nets) » se redressent par rapport à 2014 (amélioration du poste de + 3,6 milliards d'euros entre 2014 et 2015), l'année 2014 ayant été marquée par le paiement de l'amende de 4,2 milliards d'euros aux autorités des États-Unis par le groupe *BNP Paribas*.

Au total, la capacité de financement continue de diminuer à 3,3 milliards d'euros en 2015 après 5,2 milliards d'euros en 2014, essentiellement en raison de la forte dégradation du solde des intérêts.

La valeur ajoutée au sens de la comptabilité nationale diffère du produit net bancaire (PNB) calculé dans le cadre de la comptabilité privée des établissements de crédit (secteur S122 de la comptabilité nationale, couvrant les établissements agréés par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution pour réaliser des opérations de crédit). En particulier, le produit net bancaire n'est pas grevé de certaines charges correspondant à une fraction des consommations intermédiaires tandis qu'il intègre d'autres éléments : les revenus de la propriété ainsi que les plus ou moins-values liées à la détention d'actifs financiers, qui ne sont pas enregistrés en comptabilité nationale comme de la production mais comme des opérations de distribution (revenus de la propriété) ou dans les comptes de réévaluation patrimoniale (plus ou moins-values).

Entre 2013 et 2015, ces deux indicateurs évoluent dans le même sens, selon des rythmes différents. La valeur ajoutée des comptes nationaux progresse plus rapidement (+ 3,9 % puis + 4,7 % par an) que le produit net bancaire (+ 1,0 % puis + 1,8 % par an), du fait de la diminution de la contribution nette des plus ou moins-values sur titres et de la détérioration du solde des intérêts et, dans une moindre mesure, de la baisse des dotations aux provisions sur titres. ■

Définitions

Intermédiaires financiers hors sociétés d'assurance (IF) : ils regroupent, pour l'essentiel, la Banque de France, les établissements de crédit et les fonds d'investissement (organismes de placement collectif monétaires, non monétaires et assimilés).

La comptabilité nationale distingue deux composantes de la production des IF : d'une part la **production facturée**, c'est-à-dire essentiellement les commissions, d'autre part la production de **services d'intermédiation financière indirectement mesurés** (Sifim), correspondant aux marges d'intérêt perçues à l'occasion des opérations de crédit et de dépôt réalisées par les banques avec leur clientèle.

1. Compte non financier des intermédiaires financiers

en milliards d'euros

		2012	2013	2014	2015	Évolution 2015 / 2014 (en %)
Production	a	126,1	130,6	136,4	138,8	1,7
SIFIM	a1	47,1	50,3	52,8	56,1	6,2
Production facturée	a2	77,7	78,9	82,3	81,3	-1,2
Production pour compte propre	a3	1,3	1,3	1,3	1,4	5,6
Consommation intermédiaire	b	63,9	64,7	66,5	66,8	0,4
Valeur ajoutée brute	c = a - b	62,1	65,8	69,9	72,0	3,0
Salaires et cotisations sociales (y compris imputées)	d1	34,4	33,8	33,9	33,3	-1,9
Impôts liés à la production – subventions d'exploitation	d2	4,4	5,2	4,9	5,0	1,8
Excédent brut d'exploitation	e = c - d1 - d2	23,3	26,9	31,0	33,7	8,5
Intérêts reçus	f	169,5	136,3	126,5	98,4	-22,2
Dividendes reçus	g	28,4	27,2	27,8	32,5	16,8
Bénéfices réinvestis d'investissements directs à l'étranger (nets)	h	1,9	1,0	1,4	1,5	6,2
Autres revenus d'investissements (nets)	i	-22,8	-20,6	-21,7	-21,4	1,4
Intérêts versés	j	150,0	128,8	121,0	102,0	-15,7
Dividendes versés	k	12,4	14,0	12,4	15,0	21,5
Solde des revenus primaires	m = e + f + g + h + i - j - k	38,0	28,0	31,7	27,7	-12,7
Impôts courants	n	9,6	9,1	8,8	8,9	1,7
Formation brute de capital fixe	q	14,5	12,1	14,1	15,3	8,3
Autres transferts courants divers (nets)	r	-0,6	-1,2	-5,1	-1,5	69,5
Autres postes (nets)	o	1,6	2,0	1,5	1,3	-9,9
Capacité de financement	s = m - n - q + r + o	14,9	7,6	5,2	3,3	-37,5
Ratios (en %)						
Taux de valeur ajoutée	c / a	49,3	50,4	51,2	51,9	///
Part des Sifim dans la production	a1 / a	37,3	38,5	38,7	40,4	///
Part des services facturés dans la production	a2 / a	61,6	60,5	60,3	58,6	///
Taux de marge	e / c	37,5	40,9	44,4	46,8	///
Taux d'investissement	q / c	23,4	18,4	20,2	21,3	///

Champ : France.

Sources : Insee, comptes nationaux, base 2010, Banque de France.

2. De la valeur ajoutée au produit net bancaire des établissements de crédit

en milliards d'euros

	2012	2013	2014	2015
Valeur ajoutée	58,1	62,5	64,9	68,0
Consommations intermédiaires n'entrant pas dans la formation du PNB	18,1	18,6	19,8	19,9
Intérêts nets et dividendes liés à la détention de titres et au refinancement interbancaire	12,8	7,9	6,1	3,6
Intérêts nets (ajustés du Sifim)	-5,6	-11,0	-14,1	-19,7
Dividendes nets	18,4	18,9	20,1	23,2
Éléments du compte de résultat comptabilisés dans les comptes de réévaluation	17,7	11,0	10,1	11,2
Contribution nette des plus et moins-values sur titres	16,1	18,7	10,9	7,0
Contribution nette des instruments financiers dérivés	-7,8	-9,6	1,0	5,8
Dotations aux provisions sur titres	7,6	2,5	0,8	-0,1
Gains nets sur opérations de change et d'arbitrage	1,9	-0,7	-2,6	-1,5
Produit net bancaire	106,7	100,0	101,0	102,8

Champ : France.

Sources : Insee, comptes nationaux, base 2010, Banque de France.

17 Sociétés d'assurance

En 2015, la production de services des **sociétés d'assurance** baisse de - 1,9 % en valeur, prolongeant la baisse de - 3,2 % enregistrée en 2014. Cette diminution est essentiellement imputable aux revenus distribués d'assurance-vie.

L'assurance-vie est restée attractive en 2015 avec des taux de rendements compétitifs par rapport aux autres instruments d'épargne (PEL à 2 %, livret A à 0,9 %). Elle enregistre de fait une collecte nette positive en 2015, à hauteur de 24,6 milliards d'euros. Cependant, les taux de rendement des contrats d'assurance-vie continuent de baisser : les contrats en supports euros sont passés d'un rendement moyen de 2,5 % en 2014 à 2,3 % en 2015. Or, les revenus attribués aux assurés entrent directement dans le calcul de la production de services d'assurance-vie : en conséquence, la valeur estimée de ces services a diminué de 1,2 milliard d'euros en 2015.

L'entrée en vigueur de la loi Hamon en 2014 a continué de favoriser la concurrence chez les assureurs cette année, notamment grâce à l'assouplissement des procédures de résiliation des contrats d'assurance. La hausse des cotisations d'assurance de biens et de responsabilité a donc été contenue en 2015 pour les particuliers : + 2,5 % par rapport à 2014. Ainsi, le risque automobile connaît une augmentation limitée de ses cotisations (+ 1,5 %) malgré la forte progression des

immatriculations de voitures neuves en 2015 (+ 6,8 %). Parallèlement, l'environnement économique et financier incertain pèse sur les entreprises. Le secteur professionnel connaît ainsi un léger repli : - 0,5 % sur les cotisations de biens et de responsabilité. Ces deux effets, bien que limités, s'opposent, entraînant une stabilité globale de la production d'assurance dommages.

Les consommations intermédiaires des sociétés d'assurance, pour l'essentiel des commissions de courtage et de réassurance, augmentent de façon limitée (+ 2,4 %). Au total, la valeur ajoutée dégagée par les sociétés d'assurance diminue de 2,4 milliards d'euros. Les salaires et cotisations versés ont quant à eux continué d'augmenter en 2015 (+ 2,2 %).

Les revenus de la propriété reçus par les assureurs (intérêts, revenus tirés des fonds d'investissement et dividendes) diminuent fortement en 2015 : - 5,6 milliards d'euros. La baisse est principalement imputable aux intérêts reçus (- 4,4 milliards d'euros), qui proviennent pour l'essentiel d'obligations souveraines. Les revenus de la propriété attribués aux assurés continuent de leur côté de baisser, comme indiqué plus haut : 3,1 milliards d'euros.

Au final, le secteur de l'assurance creuse son besoin de financement de 3,8 milliards d'euros. Ce dernier atteint 7,1 milliards d'euros en 2015. ■

Définitions

Secteur des sociétés d'assurance : regroupe toutes les sociétés, hors organismes de sécurité sociale, dont les activités recouvrent la protection contre divers risques (décès, invalidité, santé, dommages corporels, dommages aux biens, etc.), la constitution d'une épargne (assurance-vie) ainsi que la réassurance. En comptabilité nationale, le service produit par les sociétés d'assurance est mesuré comme la somme des primes (ou cotisations) et des revenus de placement des réserves, diminuée des indemnités attendues ou des prestations dues (voir *annexe Glossaire*).

1. Compte non financier des sociétés d'assurance

		2010	2011	2012	2013	2014	2015	Évolution 2015/2014
		(en milliards d'euros)						(en %)
Production	a	61,6	61,2	60,7	62,2	64,5	63,3	- 1,9
Assurance-vie	a1	17,1	18,0	16,2	17,3	16,3	15,1	- 7,4
Assurance dommages	a2	32,7	30,9	31,7	34,1	34,6	34,8	0,7
Réassurance	a3	4,7	5,9	6,3	4,5	7,1	6,7	- 4,5
Autres activités (logement, auxiliaires financiers, informatique)	a4	7,1	6,5	6,5	6,2	6,6	6,7	1,2
Consommation intermédiaire	b	45,7	44,3	46,1	46,6	49,5	50,7	2,4
Valeur ajoutée brute	c = a - b	15,9	17,0	14,7	15,6	15,0	12,6	- 16,1
Salaires et cotisations sociales (y compris imputées)	d1	9,2	9,5	9,7	9,5	9,7	9,9	2,2
Impôts liés à la production - subventions d'exploitation	d2	1,0	1,1	1,2	1,4	1,2	1,2	- 5,2
Excédent brut d'exploitation	e = c - d1 - d2	5,6	6,4	3,8	4,6	4,1	1,5	- 62,8
Intérêts reçus	f	44,5	47,2	44,2	44,9	44,3	39,9	- 9,8
Dividendes reçus	g	3,2	3,8	3,5	4,0	4,5	3,6	- 21,3
Revenus de la propriété attribués aux assurés reçus	h	3,1	2,2	2,7	3,0	3,5	3,2	- 5,9
Revenus attribués aux détenteurs de parts de fonds d'investissements reçus	i	9,1	9,4	8,7	8,0	8,7	8,4	- 2,9
Intérêts versés	j	2,8	3,4	3,1	2,7	2,8	2,4	- 13,1
Dividendes versés	k	5,3	5,0	5,0	6,2	7,0	5,4	- 23,6
Revenus de la propriété attribués aux assurés versés	l	53,7	49,9	49,1	51,5	50,1	47,1	- 6,1
Bénéfices réinvestis d'investissements directs à l'étranger (nets)	m	1,5	0,5	0,7	0,4	0,5	0,6	6,9
Solde des revenus primaires	n	5,1	11,3	6,6	4,5	5,6	2,4	- 57,7
Impôts courants	o	2,8	3,8	3,5	4,3	4,8	5,1	5,4
Cotisations et prestations d'assurance sociale privée	p	28,8	26,9	28,6	29,5	31,0	32,1	3,6
Primes nettes de services d'assurance dommages (affaires directes)	q	39,3	40,7	41,5	42,1	42,3	43,5	2,8
Indemnités d'assurance dommages (affaires directes)	r	39,6	40,0	41,8	42,7	43,1	44,4	3,2
Formation brute de capital fixe	s	1,6	2,0	2,3	1,8	2,6	2,6	- 1,2
Capacité/besoin de financement	t	- 0,5	4,3	- 0,3	- 3,8	- 3,3	- 7,1	///
Ratios (en %)								
Taux de valeur ajoutée	c/a	25,8	27,7	24,2	25,1	23,3	19,9	///
Part de la rémunération des salariés dans la valeur ajoutée brute	d1/c	58,0	55,9	65,9	61,3	64,6	78,6	///

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

18 Émissions de titres des agents résidents

Les émissions nettes de **titres de créance** et d'actions cotées des résidents français atteignent en 2015 un total de 24 milliards d'euros, en baisse de 77 % par rapport à 2014. Ce mouvement est principalement dû aux titres de créance (14 milliards d'euros, après 88 milliards d'euros). Les émissions nettes de titres de créance à long terme s'établissent à 89 milliards d'euros, en repli de 7 milliards d'euros par rapport à 2014, tandis que les titres à court terme font l'objet de remboursements nets pour 76 milliards d'euros. Par ailleurs, les émissions d'actions cotées diminuent, à 10 milliards d'euros après 13 milliards d'euros.

Après une année 2014 marquée par quelques grandes opérations, les émissions de titres de créance des sociétés non financières enregistrent une baisse en 2015, atteignant 27 milliards d'euros (après 46 milliards d'euros en 2014). Néanmoins, ce niveau reste supérieur à la moyenne des émissions annuelles observées depuis 1999 (22 milliards d'euros). Cette diminution concerne essentiellement le compartiment de long terme (obligations) qui

s'établit à 23 milliards d'euros d'émissions nettes, au lieu de 41 milliards d'euros en 2014. Dans le même temps, les émissions des titres de créance à court terme (billets de trésorerie) restent positives à 4 milliards d'euros.

Pour la quatrième année consécutive, les émissions nettes de titres de créance des institutions financières sont négatives en 2015, à - 71 milliards d'euros. Cela signifie que les remboursements ont excédé les émissions. Ces remboursements concernent principalement les titres de créance émis à court terme (- 61 milliards d'euros d'émissions nettes). Les institutions financières réduisent leurs remboursements nets sur le compartiment de long terme (- 10 milliards d'euros en 2015, après - 23 milliards d'euros en 2014).

Les administrations publiques réduisent leurs émissions nettes de titres de créance : 56 milliards d'euros, après 73 milliards d'euros en 2014. Les émissions à long terme sont stables à 75 milliards d'euros. Sur le segment de court terme, les remboursements nets des administrations publiques s'accroissent : - 19 milliards d'euros, après - 3 milliards d'euros. ■

Définitions

Titres de créance : ils désignent les bons du Trésor (BTF et BTAN), les titres de créances négociables émis sur le marché français (billets de trésorerie, certificats de dépôt, bons à moyen terme négociables), le *commercial paper* émis à l'étranger et les *Euro medium term notes* (EMTN) ainsi que les obligations, dont les obligations assimilables du Trésor (OAT). Au sein des titres de créance, les titres à court terme sont les titres d'échéance initiale inférieure ou égale à un an et les titres à moyen et long terme, ceux dont l'échéance à l'émission est supérieure à un an. Pour ces dernières, les émissions des groupes bancaires acquises par ces mêmes groupes sont exclues des statistiques présentées dans cette fiche.

Émissions de titres des agents résidents 18

1. Émissions de titres

	en milliards d'euros					
	2011	2012	2013	2014	2015	Évolution 2015/2014
Émissions nettes de titres de créance et d'actions cotées par les résidents	218,9	85,4	45,7	100,6	23,6	- 77,0
Titres de créance (valeur nominale)	208,3	74,0	36,4	88,1	13,6	- 74,5
par les sociétés non financières	27,1	50,9	19,1	45,8	26,9	- 18,9
court terme	2,9	5,8	- 2,2	5,1	3,9	- 1,2
long terme	24,2	45,1	21,3	40,7	23,1	- 17,6
par les institutions financières ¹	69,8	- 53,7	- 62,4	- 33,9	- 70,9	- 37,0
court terme	50,1	- 47,9	- 74,3	- 11,1	- 60,8	- 49,7
long terme	19,6	- 5,7	11,8	- 22,8	- 10,1	12,7
par les administrations publiques	109,9	76,1	78,2	72,6	55,9	- 16,7
court terme	- 4,4	- 29,3	10,5	- 2,6	- 18,8	- 16,2
long terme	114,4	105,4	67,7	75,2	74,7	- 0,5
dont : obligations assimilables du Trésor	69,9	60,4	118,4	128,9	126,0	- 2,9
par les sociétés d'assurance ²	1,5	0,6	1,5	3,6	1,7	- 1,9
Actions cotées - émissions contre apport en espèces	10,5	11,4	9,4	12,5	10,0	- 2,5
par les sociétés non financières	7,0	10,0	7,8	10,9	9,5	- 1,4
par les institutions financières	3,4	1,0	1,1	1,6	0,5	- 1,2
par les sociétés d'assurance	0,1	0,4	0,4	0,0	0,0	0,0

1. Institutions financières monétaires et non monétaires (hors sociétés d'assurance mais y compris les parts émises par les fonds communs de créances), hors impact des opérations internes aux groupes bancaires.

2. Les émissions de titres de dette des assurances ne portent que sur le compartiment à long terme.

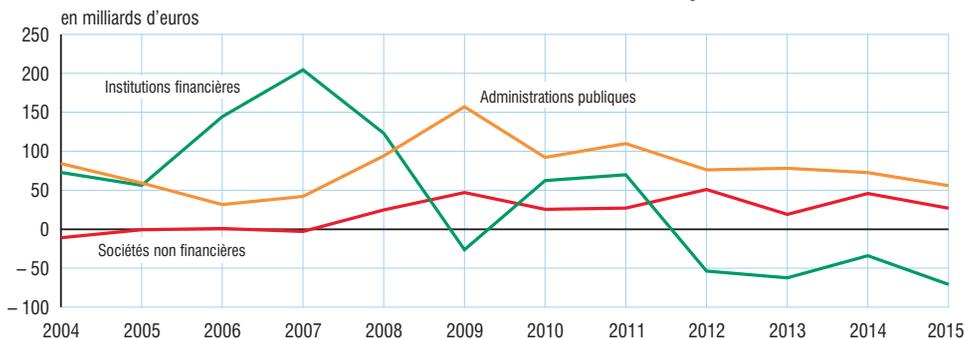
Champ : France.

Note : la date d'arrêt est le 31 décembre 2015.

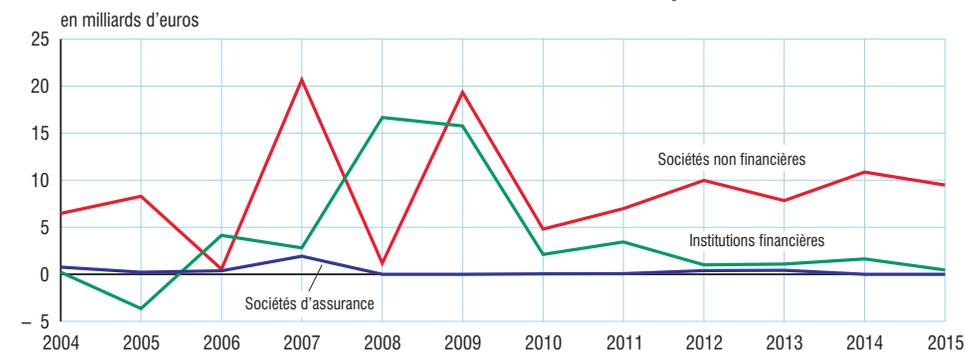
Source : Banque de France.

2. Émissions nettes de titres de créances et d'actions

Émissions nettes de titres de créances des résidents français



Émissions nettes d'actions cotées des résidents français



Champ : France.

Note : la date d'arrêt est le 31 décembre 2015.

Source : Banque de France.

19 Patrimoine national

Fin 2014, le **patrimoine national** atteint 13 064 Md€, soit 7,5 années de **produit intérieur net**. Il se compose d'actifs non financiers pour 13 407 Md€ desquels il faut retrancher 343 Md€ de dettes nettes envers le reste du monde. L'ensemble des actifs immobiliers (constructions et terrains) représente 88 % du patrimoine national. Le reste est essentiellement constitué des machines et équipements, stocks et actifs incorporels (R&D, logiciels, bases de données, fonds commerciaux).

Ces actifs ne sont pas possédés dans les mêmes proportions par les différents agents économiques. Les ménages détiennent 82 % des logements. Les sociétés non financières possèdent 84 % des machines et équipements, et détiennent les autres bâtiments et ouvrages de génie civil à part sensiblement égale avec les administrations publiques.

En 2014, le patrimoine national baisse de 1,8 %, après deux années de quasi-stabilité. Ce repli marqué est le premier depuis 2008 (- 4,1 %). D'une part, le patrimoine non financier, et en particulier immobilier, baisse modérément (- 0,8 % après - 0,3 % en 2013), et d'autre part le patrimoine financier net se dégrade, les passifs progressant plus vite (+ 4,7 %) que les actifs (+ 4,3 %). La hausse des cours des actions et des obligations joue favorablement sur les actifs possédés par les agents économiques, mais pèse lourdement sur les passifs des agents qui les ont émises.

Fin 2014, les ménages et les ISBLSM possèdent 79 % du patrimoine national, soit 10 334 Md€. Leur patrimoine est stable (+ 0,2 % après + 1,1 % en 2013), soit un net ralentissement par rapport à la forte progression observée au début des années 2000. Alors qu'il équivaut en 2000 à 5,5 années de

leur revenu disponible net (RDN), il fluctue depuis 2006 entre 7,3 et 8,0 années de RDN.

Les actifs non financiers des ménages représentent 69 % de leur patrimoine. Leur valeur diminue en 2014 (- 1,2 %, à 7 088 Md€), du fait de la baisse des prix de l'immobilier. Leurs actifs financiers continuent de croître (+ 3,0 %, à 4 625 Md€), principalement grâce aux placements en assurance-vie (1 591 Md€, + 4,0 %) dont les souscriptions nettes accélèrent. Leurs avoirs en numéraire et dépôts, placés notamment sur des livrets et plans d'épargne, s'élèvent à 1 328 Md€. Ils ralentissent (+ 2,1 % après + 2,5 % en 2013) car la baisse du taux des livrets A et de développement durable les rend moins attractifs. Leurs encours en actions et parts de fonds d'investissement ralentissent également (1 246 Md€, + 1,8 % après + 7,5 % en 2013) en lien avec la moindre progression des cours boursiers. Le passif financier des ménages (1 379 Md€, + 2,0 %) est essentiellement constitué de crédits (1 196 Md€). Ceux-ci ralentissent tendanciellement depuis 2008 (+ 1,7 % en 2014 contre + 8,4 % en moyenne entre 2000 et 2008), en raison de la faiblesse de l'investissement en logements dont ils servent majoritairement à financer l'achat.

Le patrimoine des administrations publiques baisse fortement en 2014 : - 36,4 % après - 1,4 % en 2013. L'ensemble des actifs financiers et non financiers croît au même rythme qu'en 2013 et les émissions nettes d'obligations sont stables ; cependant, la valeur de marché de la dette progresse fortement en raison de la hausse des cours des titres. Celle-ci résulte de la baisse des taux d'émission, qui rend les obligations anciennement émises plus attractives. ■

Définitions

Le **patrimoine national** correspond au patrimoine des résidents sur le territoire national. Il est composé du patrimoine non financier et du patrimoine financier net, à la fois solde des créances et dettes vis-à-vis de l'extérieur et solde des actifs et passifs financiers détenus au niveau national. Dans le compte de patrimoine, on distingue la valeur des bâtiments de celle des terrains qui les supportent. L'évolution des prix des bâtiments suit l'indice du coût de la construction et l'ensemble bâtiments plus terrains bâtit l'indice de prix des logements anciens. Ce sont donc principalement les terrains qui supportent les variations des prix de l'immobilier.

Le **produit intérieur net** (PIN) mesure la production agrégée des agents économiques résidents au cours de la période (PIB), nette de la consommation de capital fixe (CCF), qui correspond au coût d'usure et d'obsolescence du capital au cours de la même période. De même, le revenu disponible net (RDN) s'obtient en déduisant la CCF du revenu disponible brut. Il est préférable de comparer les stocks de patrimoine avec des flux macroéconomiques nets plutôt que bruts, car le patrimoine est lui-même un stock net.

Pour en savoir plus

- « Le patrimoine économique national en 2014 », *Insee Première* n° 1578, décembre 2015.

1. Patrimoine national

	Encours en fin d'année (en milliards d'euros)			Évolution (en %)		Décomposition de l'évolution entre 2008 et 2014 (en milliards d'euros)			
	2000	2008	2014	2000-2008	2008-2014	Flux	CCF	Prix	Autres
Actifs non financiers (1)	5 911	12 040	13 407	104	11	2 747	- 2 213	567	266
Logements	2 179	3 533	4 179	62	18	762	- 395	279	0
Autres bâtiments et génie civil	1 161	1 758	2 005	51	14	772	- 688	163	0
Machines et équipements	410	556	586	36	5	568	- 552	14	0
Terrains	1 454	5 147	5 336	254	4	0	0	47	142
Stocks	258	336	384	30	14	13	0	35	0
Autres actifs non financiers	449	710	917	58	29	632	- 578	29	124
Créances nettes (2)	245	- 185	- 343	- 176	85	- 279	0	139	- 18
Créances sur le reste du monde	2 546	4 827	6 269	90	30	217	0	1 153	72
Dettes envers le reste du monde	2 301	5 012	6 612	118	32	496	0	1 014	90
Patrimoine net (1) + (2)	6 156	11 855	13 064	93	10	2 468	- 2 213	706	248

Champ : France.

Sources : Insee et Banque de France, comptes nationaux base 2010.

2. Patrimoine des secteurs institutionnels fin 2014

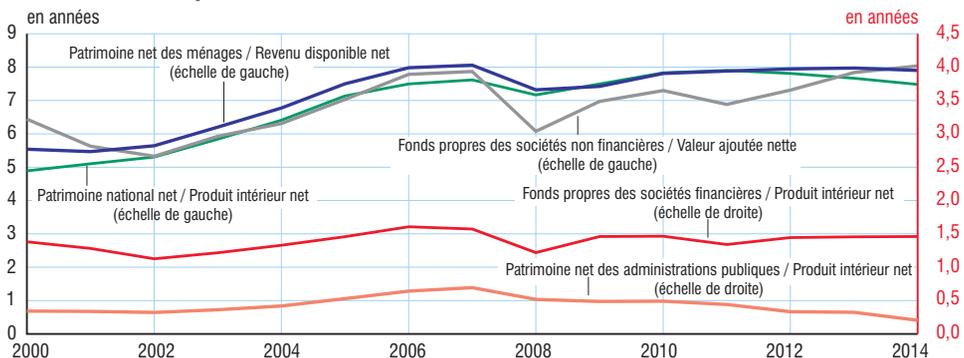
en milliards d'euros

	Économie nationale	Ménages (y compris ISBLSM)	Sociétés non financières	Sociétés financières	Administrations publiques
Actifs non financiers (ANF)	13 407	7 088	4 136	254	1 929
dont : logements	4 179	3 431	649	40	59
autres bâtiments et génie civil	2 005	173	804	61	967
machines et équipements	586	46	494	13	33
terrains	5 336	3 266	1 256	99	714
Actifs financiers (AF)	25 108	4 625	6 152	13 114	1 217
dont : numéraire et dépôts	4 905	1 328	477	2 980	120
titres de créance	3 563	79	55	3 357	72
crédits	4 177	29	1 136	2 889	123
actions et parts de fonds d'investissement	7 554	1 246	3 521	2 283	504
systèmes d'assurances et de garanties	1 865	1 694	48	117	6
Ensemble des actifs (A) = (ANF) + (AF)	38 515	11 713	10 288	13 368	3 146
Passifs financiers (PF)	25 451	1 379	8 336	12 948	2 788
dont : numéraire et dépôts	5 264	0	0	5 147	117
titres de créance	4 247	0	584	1 652	2 011
crédits	4 042	1 196	2 078	452	316
actions et parts de fonds d'investissement	7 067	9	4 929	2 129	0
systèmes d'assurances et de garanties	1 883	0	0	1 883	0
Patrimoine financier net (AF) - (PF)	- 343	3 246	- 2 184	166	- 1 571
Patrimoine (ou valeur nette) (A) - (PF)	13 064	10 334	1 952	420	358

Champ : France.

Sources : Insee et Banque de France, comptes nationaux base 2010.

3. Évolution des stocks patrimoniaux des grands secteurs institutionnels rapportés aux flux macroéconomiques



Champ : France.

Lecture : fin 2014, le patrimoine national net représente l'équivalent de 7,5 années de produit intérieur net.

Sources : Insee et Banque de France, comptes nationaux base 2010.

20 Endettement des agents non financiers

À la fin 2015, l'**endettement** des **agents non financiers (ANF) résidents** s'établit à 4 820,8 Md€, en hausse de 3,8 % sur l'année, après + 4,2 % en 2014. La dette des administrations publiques augmente moins fortement en 2015 (+ 2,8 % après + 4,4 % en 2014) de même que, dans une moindre mesure, celle des sociétés non financières (+ 5,8 % après 6,1 % en 2014). En revanche, l'accroissement de la dette des ménages – y compris les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) – se renforce (+ 3,3 % après + 1,8 % en 2014). Exprimé en proportion du PIB, le **ratio d'endettement** des ménages et celui des administrations publiques (APU) croissent de 0,8 point, atteignant 55,9 % pour le premier et 96,1 % pour le second. Parallèlement, celui des sociétés non financières (SNF) s'accroît de 2,5 points pour s'établir à 69 %.

S'agissant des formes d'**endettement** des SNF, l'encours de crédits obtenus auprès des institutions financières accélère (+ 4,8 % après + 2,6 % en 2014), mais sa hausse reste plus modérée que pour les **titres de créance** (+ 7,7 % après 12,7 % en 2014). Les grandes entreprises continuent ainsi de recourir au

financement de marché, à un rythme moins soutenu toutefois qu'en 2014. Ce fléchissement concerne à la fois les titres de long terme et de court terme, dont l'encours croît respectivement de 7,3 % (après + 12,2 %), et de 14,1 % (après + 22,7 %). *In fine*, la part des titres de créance émis par les SNF (557 Md€) dans leur endettement total croît légèrement en 2015 (37,0 % contre 36,4 % en 2014).

Le **taux de croissance annuel** des crédits aux ménages progresse : + 3,3 % après + 1,8 % en 2014. Les ménages contractent davantage de crédits à l'habitat. En effet, l'environnement de taux bas et la légère diminution des prix de l'immobilier favorisent la reprise des transactions.

L'endettement bancaire des administrations publiques (APU) continue de ralentir (+ 0,6 %) en lien avec le cycle d'investissement des collectivités locales. L'encours des titres de créances à long terme qu'elles émettent croît de 5,0 % en 2015 après 5,5 %. Dans le même temps, les APU augmentent leurs remboursements nets de titres de créance à court terme dont l'encours baisse de 9,9 %, après – 1,6 % en 2014. ■

Définitions

Les **agents non financiers résidents** sont répartis en trois secteurs : les ménages et les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM), les sociétés non financières (SNF) ; les administrations publiques (APU), ces dernières regroupant l'État, les organismes divers d'administration centrale, les collectivités locales et les organismes de sécurité sociale.

Il s'agit ici d'un agrégat large de l'**endettement** des agents non financiers résidents, englobant l'ensemble des engagements contractés sous forme d'emprunts auprès des institutions financières (institutions financières monétaires et autres intermédiaires financiers), résidentes et non résidentes, et sous forme de **titres de créance** émis sur les marchés de capitaux, en France comme à l'étranger. Les encours de titres de créance sont comptabilisés à leur valeur nominale.

Pour les APU, c'est l'encours de la dette notifiée par la France à la Commission européenne (dite dette de Maastricht) qui est présenté. La dette de Maastricht est consolidée : les dettes entre sous-secteurs des APU en sont exclues. Ici, la présentation ne comprend ni les prêts entre agents non financiers résidents, ni les crédits commerciaux, ni les prêts entre affiliés. Les financements par émissions d'actions n'apparaissent pas non plus dans cette présentation, car ils ne constituent pas une dette mais un droit de propriété.

Le **taux de croissance annuel** en pourcentage de l'année N rapporte le flux de l'année N à l'encours observé à la fin de l'année N – 1.

Le suivi des **ratios d'endettement** permet d'apprécier l'adéquation des financements obtenus sous forme d'emprunts par les agents économiques aux évolutions de l'économie réelle. La répartition par instruments des financements obtenus (crédits, titres de créance) fournit des indications sur les substitutions entre les différentes formes d'endettement.

Endettement des agents non financiers 20

1. Endettement des agents non financiers

	Encours en fin de période (valeur nominale, en milliards d'euros)		Taux de croissance annuel (en %)	
	2014	2015	2014	2015
Endettement des agents non financiers	4 642,3	4 820,8	4,2	3,8
Ménages et ISBLSM ¹	1 179,8	1 218,7	1,8	3,3
Sociétés non financières	1 422,2	1 505,3	6,1	5,8
Administrations publiques ²	2 040,3	2 096,9	4,4	2,8
Crédits auprès des institutions financières³	2 380,0	2 463,9	2,4	3,5
Ménages et assimilés	1 179,8	1 218,7	1,8	3,3
Sociétés non financières	905,1	948,4	2,6	4,8
Administrations publiques	295,2	296,9	4,2	0,6
Dépôts au passif du Trésor⁴	40,1	39,2	-2,0	-2,2
Financements de marché	2 222,2	2 317,7	6,4	4,3
Sociétés non financières	517,2	556,9	12,7	7,7
Titres de créance à court terme	28,2	32,2	22,7	14,1
Titres de créance à long terme	489,0	524,7	12,2	7,3
Administrations publiques	1 705,0	1 760,8	4,6	3,3
Titres de créance à court terme	196,6	177,2	-1,6	-9,9
Titres de créance à long terme	1 508,4	1 583,6	5,5	5,0

1. ISBLSM = institutions sans but lucratif au service des ménages.

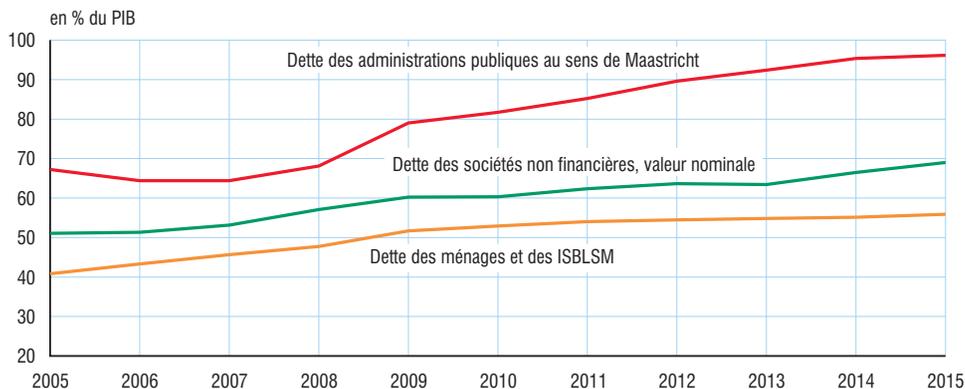
2. Dette publique au sens de Maastricht.

3. Institutions financières monétaires et autres intermédiaires financiers (organismes de titrisation...).

4. Dépôts auprès du Trésor pour toutes les contreparties autres que les administrations publiques.

Sources : Banque de France ; Insee, comptes nationaux, base 2010.

2. Ratios de dette des agents non financiers



Champ : France.

Sources : Banque de France ; Insee, comptes nationaux, base 2010.

21 Indicateurs de richesse nationale

Pour mettre en œuvre la loi 2015-411 du 13 avril 2015, dite loi Eva Sas, qui invite à la prise en compte de nouveaux indicateurs de richesse dans l'évaluation et la définition des politiques publiques, le gouvernement a adopté en octobre 2015 un tableau de bord de 10 indicateurs qui alimentera chaque année un rapport annexé au projet de loi de finances. Ce tableau de bord résulte d'une large concertation réunissant experts et citoyens, organisée par le Conseil économique social et environnemental et France Stratégie, en collaboration avec le Cnis et le service statistique public. Elle a permis d'identifier 10 indicateurs phares compatibles avec un cadre théorique international de développement durable et complète le PIB dans trois domaines : social, économique et environnemental. Ils concernent non seulement le bien-être présent et futur de la nation, mais également le **bien-être « ailleurs »**, c'est-à-dire celui des autres régions du monde, impactées par notre mode de vie. Le choix de ces indicateurs s'est fait avec un souci de simplicité, de lisibilité et de pérennité. Ce sont pour la plupart des indicateurs des stratégies française, européenne ou mondiale de développement durable.

Outre la croissance du PIB, la performance économique de la France est également appréciée par l'évolution du taux d'emploi, et sa soutenabilité par l'effort de recherche et le taux d'endettement de la nation. Depuis 2005, la croissance économique par habitant a été plus modérée pour la France que pour l'ensemble de l'Union européenne. Toutefois, le taux d'emploi des 15 à 64 ans (part des personnes en emploi parmi les 15-64 ans) continue d'augmenter, mais pas assez vite pour réduire le taux de chômage. Ceci traduit le fait que les entrées sur le marché du travail sont encore très importantes alors même que de nombreux actifs peinent à trouver un emploi. Parallèlement, la dette publique a progressé, passant de 67,2 % du PIB en 2005 à 95,3 % en 2014 (et 96,1 % en 2015). Enfin, des progrès restent encore à accomplir dans les domaines de la société de la connaissance car la part des dépenses de recherche dans le

PIB est significativement inférieure à l'objectif des 3 % fixés par la stratégie « Europe 2020 ».

En termes de bien-être et de cohésion sociale, les indicateurs font ressortir un diagnostic contrasté : la France connaît un taux de pauvreté en conditions de vie de 11,9 % en 2014, bien inférieur à la moyenne européenne (18,6 %). De même, les inégalités de revenus qui s'étaient accrues avec la crise de 2008, reculent légèrement en 2013. En matière de satisfaction dans la vie, la France se situe au-dessous des pays nordiques, mais au-dessus des pays méditerranéens. Hormis les années 2009-2010, l'espérance de vie en bonne santé progresse lentement. Enfin, au regard de la lutte contre le décrochage scolaire qui constitue l'une des cinq priorités de la stratégie « Europe 2020 », la France est bien classée avec un taux de 9 % de sorties précoces du système scolaire en 2014 contre 11,2 % en moyenne dans l'Union européenne.

En termes de protection environnementale, le bilan est nuancé. Alors que le niveau moyen par personne des émissions de gaz à effet de serre sur le territoire national en 2012 est inférieur de 24 % à celui de 1990, **l'empreinte carbone** par personne, qui mesure les émissions de gaz à effet de serre liées à la production de biens et services pour satisfaire la consommation des ménages, qu'ils soient produits en France ou à l'étranger, n'a diminué que de 10 %. Compte tenu de la croissance tendancielle de la population, l'empreinte carbone totale de la France est en 2012 à un niveau comparable à celui de 1990. Ceci traduit une dépendance plus grande aux produits importés qui ont un fort contenu en gaz à effet de serre et donc un impact fort sur le climat, qui est un bien mondial. Entre 1990 et 2012, les émissions associées aux importations ont augmenté de 50 % et représentent désormais la moitié de l'empreinte carbone de la consommation de la France.

Enfin, la pression reste forte sur la biodiversité, même si le phénomène est complexe à mesurer. En 2014, les surfaces artificialisées occupent 9,3 % du territoire national. Après s'être accélérée entre 1992 et 2010 (1,4 % par an), leur progression ralentit puisqu'elle n'est plus que de 1 % par an depuis 2010. ■

Définitions

Bien-être « ailleurs » : le bien-être dans les autres parties du monde peut être affecté par notre mode de vie. Celui-ci peut en effet avoir des conséquences néfastes telles que le réchauffement climatique et la montée des eaux dans certaines parties du globe ; dans d'autres, ce sera l'épuisement des matières premières ou encore les pollutions liées aux productions des biens que nous consommons.

Empreinte carbone : l'empreinte carbone d'un pays comptabilise l'ensemble des émissions des gaz à effet de serre induites par la consommation intérieure de biens et services, qu'ils soient produits dans le pays ou importés.

Indicateurs de richesse nationale 21

1. Les 10 indicateurs de richesse retenus et comparaison internationale des stratégies de développement durable

Domaine	Thèmes	Bien-être présent	Bien-être futur	Bien-être « ailleurs »	SNDD ¹	SNTEDD ²	ONU ODD ³
Économique	Travail	1. Taux d'emploi des 15-64 ans			oui ⁴	non	objectif 8
	Investissement		2. Dépense de recherche DIRD/PIB		oui	oui	9.5.1
	Stabilité financière		3. Dette publique et privée		oui	non	10.5.1
Social	Santé	4. Espérance de vie en bonne santé			oui	non ⁵	objectif 3
	Satisfaction dans la vie	5. Satisfaction globale dans la vie			non	non	non
	Inégalité	6. Dispersion des revenus			oui	oui	objectif 10
	Pauvreté	7. Taux de pauvreté en conditions de vie			oui	non	1.2.1
	Éducation	8. Sorties précoces du système scolaire			oui	non	8.6.1
Environnemental	Climat			9. Empreinte carbone	oui	oui	objectif 13
	Biodiversité		10. Artificialisation des sols		oui	oui	objectif 15/11

1. Stratégie nationale de développement durable 2010-2014. 2. Stratégie nationale de transition écologique vers le développement durable 2015-2020.
3. Objectif de développement durable de l'ONU 2015-2030 (X.Y.Z signifie indicateur Z de l'objectif X cible Y). 4. Limité au taux d'emploi des seniors. 5. Espérance de vie.

2. Indicateurs de richesse nationale

	1995	2000	2005	2010	2012	2013	2014
Rappel de l'indicateur traditionnel							
PIB réel par habitant (taux de croissance annuel moyen en volume, en %)							
France	1,7	3,2	0,8	1,5	-0,3	0,2	-0,3
UE	...	3,6	1,6	1,8	-0,7	0,0	1,1
Dimension économique							
1. Taux d'emploi des 15-64 ans (%)							
France métropolitaine	59,6	61,7	63,8	64,0	64,0	64,1	64,3
UE	...	62,1 ¹	63,4	64,1	64,1	64,1	64,9
2. Dépense de recherche / PIB (%)							
France	2,23	2,08 ²	2,04	2,18 ²	2,23	2,24	2,26
UE	1,65 ^e	1,79 ^e	1,76	1,93	2,01	2,03	2,03
3. Dette publique au sens de Maastricht (en % du PIB)							
France	55,8	58,7	67,2	81,7	89,6	92,4	95,3
UE	...	60,6 ¹	61,8	78,4	83,7	85,5	86,8
Dimension sociale							
4. Espérance de vie en bonne santé (en années)							
France métropolitaine							
Hommes	60,0	60,1	62,3	61,8	62,6	63,0	...
Femmes	62,4	63,2	64,6	63,4	63,8	64,4	...
UE							
Hommes	61,1 ^{e1}	61,8 ^e	61,5	61,4 ^e	...
Femmes	62,5 ^{e1}	62,6 ^e	62,1	61,5 ^e	...
5. Satisfaction dans la vie (note de 1 à 10)							
France métropolitaine	7,3	7,5	7,0	7,1
UE	7,1	...
6. Inégalités (rapport masse de revenu détenu par quintile supérieur / masse quintile inférieur)							
France métropolitaine	4,2	4,6	4,5	4,3	...
UE	5,0	5,0	5,0	5,2	...
7. Taux de pauvreté en conditions de vie (%)							
France métropolitaine	13,2	12,6	12,8	12,0	11,9
UE	20,0 ^{e1}	17,9	19,8	19,5	18,5
8. Éducation : sorties précoces du système scolaire (en % de la population des 18-24 ans)							
France	15,4	13,3	12,5	12,7	11,8	9,7 ³	9,0 ³
UE	...	17,6 ^{e1}	15,7	13,9	12,7	11,9	11,2 ²
Dimension environnementale							
9. Émission de gaz à effet de serre (en tonnes équivalent CO₂ par personne)							
France - empreinte carbone ⁴	11,1 ⁵	11,6	12,0	11,0	10,6
France - émission sur le sol national	9,6 ⁵	9,2	8,8	8,0	7,5	7,5	...
UE - émission moyenne sur le territoire	11,9 ⁵	10,6	10,6	9,5	9,0	8,8	...
10. Artificialisation des sols (indice base 100 en 1992)							
France - indice base 100 en 1992	105	113	...	129 ²	132	133	135
France - % du territoire national	8,9	9,1	9,2	9,3

1. Union européenne à 27. 2. Rupture de série. 3. Rupture de série due à l'intégration des DOM. 4. Données disponibles au 31 décembre 2015.
5. Données relatives à 1990.

Sources : Insee, SOeS, SSP Agriculture ; Eurostat (extraction de mars 2016).